

Aspirer à la mobilité pour construire son autonomie : s'ancrer dans l'espace transfrontalier ou «aller chercher» plus loin ?

*Étude sur les trajectoires et les représentations de la migration chez les jeunes
sous mandat UNHCR et hôtes dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa*



Coordination

Florence Boyer (URMIS-IRD, Associée au GERMES-UAM)

Avec

Harouna Mounkaila (GERMES-UAM)

Issa Abdou Yonlihinza (GERMES-UAM)

Moussa Yayé (IRSH-UAM)

Hadiza Kiari Fougou (Université de Diffa)

Bachirou Ayouba Tinni (GERMES-UAM)

Étude réalisée avec l'appui de l'UNHCR-Niger



URMIS



IRD Institut de Recherche
pour le Développement
FRANCE
French National Research Institute - Sustainable Development

Aspirer à la mobilité pour construire son autonomie : s'ancrer dans l'espace transfrontalier ou «aller chercher» plus loin ?

Étude sur les trajectoires et les représentations de la migration chez les jeunes sous mandat UNHCR et hôtes dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa

Coordination

Florence Boyer

Chercheure, Unité de Recherches Migrations et Société (Institut de Recherche pour le Développement)
Associée au Groupe d'Études et de Recherche Migrations Espaces et Sociétés (Université Abdou Moumouni, Niamey)

Avec

Harouna Mounkaila

Maître de Conférences, Groupe d'Études et de Recherche Migrations Espaces et Sociétés (Université Abdou Moumouni)

Issa Abdou Yonlihinza

Maître-Assistant, Groupe d'Études et de Recherche Migrations Espaces et Sociétés (Université Abdou Moumouni)

Moussa Yayé

Maître-Assistant, Institut de Recherche en Sciences Humaines (Université Abdou Moumouni)

Hadiza Kiari Fougou

Maître-Assistante, Université de Diffa

Bachirou Ayouba Tinni

Doctorant, Groupe d'Études et de Recherche Migrations Espaces et Sociétés (Université Abdou Moumouni)

Étude réalisée avec l'appui de l'UNHCR-Niger

Méthodologie

L'approche méthodologique est construite selon deux approches complémentaires : une approche quantitative centrée sur les jeunes de 15-24 ans et des focus group centrés sur des jeunes de la même tranche d'âge. Des entretiens individuels ont aussi été menés avec des jeunes ayant répondu au questionnaire et avec leur père, afin de comprendre les logiques de transmission intergénérationnelle des pratiques migratoires.

Approche quantitative des aspirations des jeunes

L'enquête quantitative est mise en place auprès d'un échantillon de personnes sous mandat UNHCR et de populations hôtes dans les sites d'Ayorou, Tabareybarey, Mangaize et Abala pour ce qui est de la région de Tillabéri et d'Intikane et Telemcès pour la région de Tahoua. Dans la région de Diffa, pour des questions d'accessibilité et de représentations des déplacés internes, réfugiés et retournés, la ville de Diffa, les sites de Chetimari-Boudouri et N'Guigmi ont été enquêtés.

Le choix a été fait de définir la population jeune selon un critère d'âge, les 15-24 ans inclus, de manière à prendre en compte les situations de dépendance, qui permettent de définir le jeunesses d'un point de vue sociologique : célibat, absence d'autonomie économique, position de cadet social...

L'enquête s'est déroulée entre juillet et septembre 2018 ; aussi, les catégories de déplacés internes et retournés ne concernent que les sites de la région de Diffa. L'échantillonnage est conduit de façon aléatoire dans chacun des lieux, tout en respectant une égale répartition au sein de la classe d'âge et un ratio homme/femme. Ce dernier n'est pas fondé sur le ratio de la population de référence; suivant l'hypothèse que les hommes sont plus enclins que les femmes à migrer, il a été fait le choix de surreprésenter la population masculine dans l'échantillon final.

Pour les régions de Tillabéri et Tahoua, l'échantillon est composé de 984 personnes entre 15 et 14 ans dont 782 réfugiés (507 hommes et 275 femmes), 5 déplacés internes (3 hommes et 2 femmes), 4 retournés (2 hommes et 2 femmes) et 193 jeunes hôtes (131 hommes et 62 femmes). L'enquête ayant eu lieu avant les grands mouvements de déplacés internes qui ont marqué les années 2019 et 2020, ceux-ci n'apparaissent que très marginalement dans l'échantillon. Plus précisément, à Niamey, 103 personnes ont été interrogées, 179 dans les sites d'Ayorou et Tabareybarey, 261 à Abala, 169 à Mangaize et 272 dans la ZAR d'Intikane.

Dans la région de Diffa, l'échantillon est composé de 602 personnes de la même classe d'âge, dont 184 sur le site de Chetimari / Boudouri (111 déplacés internes, 3 retournés, 42 réfugiés et 28 résidents hôtes), 217 sur le site de Diffa (39 déplacés internes, 16 retournés, 125 réfugiés et 37 résidents hôtes) et 201 sur le site de N'Guigmi (26 déplacés internes, 14 retournés, 128 réfugiés et 33 résidents hôtes). Parmi les 176 déplacés internes, les femmes sont 40 et les hommes 136 ; parmi les 33 retournés, elles sont 4 et les hommes 29 ; parmi les 295 réfugiés, les femmes sont 68 et les hommes 227 et enfin sur les 98 résidents hôtes, on compte 24 femmes et 74 hommes.

Au vue de la taille de l'échantillon, il a été décidé d'agrèger les données à l'échelle des régions, qui renvoient aussi aux espaces de conflit. Aussi sont traités ensemble, les sites des régions de Tillabéri et Tahoua, puis les sites de la région de Diffa. Seule la cartographie présente des traitements à l'échelle de chacun des sites.

Approches qualitatives des aspirations des jeunes

L'approche qualitative repose sur la réalisation de 40 focus group dont 5 à Ayorou / Tabareybarey, 7 à Intikane et Telemcès, 11 à Mangaize, 5 à Abala, 7 à Boudouri et Diffa et 5 à N'Guigmi. Ces focus group sont constitués de jeunes appartenant à la tranche d'âge des 15-24 ans, et ils sont composés de réfugiés, résidents hôtes, déplacés internes et retournés en fonction des contextes. Certains sont composés uniquement de jeunes hommes et d'autres de jeunes femmes.

L'objectif était d'amener les jeunes à débattre de la question des migrations et de la manière dont eux-mêmes se positionnent par rapport à cette pratique. À la suite d'un débat général, où chacun a pu relater ses expériences, l'enquêteur leur proposait des énoncés issus d'entretiens fictifs, chacun des énoncés présentant une facette particulière de la migration: un parcours de réussite, le voyage comme processus d'acquisition de connaissances, les risques du voyage, l'exercice du métier de transporteur. Les débats se poursuivaient ainsi autour de chacun de ces énoncés, afin d'approfondir les représentations individuelles et collectives des différents aspects des migrations et mobilités.

En complément des entretiens individuels ont été réalisés avec certains jeunes ayant répondu au questionnaire, notamment ceux qui avaient déjà une expérience migratoire autre que le déplacement forcé, et leur père. L'objectif de ces entretiens est de mieux comprendre la transmission intergénérationnelle du fait migratoire.

Pour une description plus précise de la méthodologie, contacter les auteurs.

Introduction

L'installation dans la durée des conflits qui touchent aujourd'hui le Niger, des frontières du Mali et du Burkina Faso jusqu'à celles du lac Tchad, ont pour conséquence un établissement durable des populations réfugiées, déplacées internes et retournées sur les sites d'accueil. Si l'accueil au sein des populations hôtes a été privilégié, de même que plus récemment, des modes d'insertion par le logement et/ou par la formation et le travail, ces arrivées de populations, qui se renouvellent en fonction des rythmes du conflit, jouent un rôle dans les dynamiques des équilibres locaux déjà fragiles. En particulier, cet accueil pose la question de l'accès des populations aux ressources locales, d'autant plus dans un contexte de diminution de l'aide humanitaire (mise en place de politiques de ciblage des ménages les plus vulnérables qui conduit à l'exclusion d'autres ménages d'une partie du système d'aide).

Si les régions de Tillabéri/Tahoua et Diffa qui accueillent l'essentiel des réfugiés et déplacés internes ne présentent pas le même profil socio-économique, le conflit et les mesures liées, en particulier l'instauration de l'état d'urgence, ont conduit à une raréfaction des ressources locales partagée par l'ensemble des populations. Cependant, l'accès à ces ressources reste inégalitaire, en fonction du statut des personnes certes, mais aussi selon une logique de reproduction des inégalités lors du déplacement forcé. La capacité des uns et des autres à s'adapter, à s'insérer dans les espaces d'accueil dépend aussi des espaces et des positionnements économiques et sociaux d'avant le départ et le conflit.

Dans le contexte de raréfaction des ressources locales commun aux trois régions, ajouté à l'arrivée importante de populations, se pose la question des stratégies d'adaptation de ces populations pour assurer leur quotidien au-delà de l'aide humanitaire. Le parti-pris de cette étude est d'aborder ces stratégies d'adaptation sous un angle particulier, celui des mobilités. En effet, les mobilités, plus spécifiquement les migrations, constituent une stratégie d'adaptation ancienne pour les sociétés sahéniennes face aux situations de crises et de pénuries, stratégie qui est aussi devenue une habitude dans certaines régions en lien avec l'accès difficile aux ressources locales et avec la longue histoire migratoire qui anime ces sociétés.

Par ailleurs, le choix de l'analyse des migrations répond à une préoccupation du UNHCR quant aux risques de *mouvements secondaires* de la part de populations réfugiées, ces mouvements pouvant alimenter les flux migratoires qui transitent depuis plusieurs dizaines d'années par le Niger. À l'image de la population hôte, la population réfugiée et déplacée interne est composée essentiellement de jeunes, en quête d'une formation, d'un travail, de meilleures conditions de vie que celles des sites d'accueil au Niger. Cependant, l'analyse des stratégies d'adaptation, plus spécifiquement des aspirations à la mobilité, ne peut se faire uniquement à l'aune du déplacement forcé et des conditions de vie présentes; celles-ci s'inscrivent aussi dans l'histoire longue des sociétés, dans les histoires familiales, tout comme elles peuvent se construire dans les interactions avec les populations hôtes.

L'étude a tenté de prendre en compte ces différentes dimensions en analysant les aspirations non seulement des jeunes réfugiés, déplacés internes et retournés, mais aussi des jeunes hôtes dans les sites d'accueil des régions de Tillabéri (Tabarebarey, Ayrou, Mangaize, Abala, Niamey), de Tahoua (ZAR d'Intikane) et de Diffa (Boudouri, N'Guigmi, Diffa). La prise en compte de toutes les catégories de population permet tant de mettre en relief les différences relevant justement du statut de celles relevant de l'histoire particulière de chacune de ces sociétés et des conditions de vie différenciées des uns et des autres.

Hormis les statuts des personnes et les différents lieux, un autre parti-pris est de se focaliser sur les jeunes, les 15-24 ans, qui constituent une classe d'âge importante au sein de la population. Le choix de cette classe d'âge est lié certes au fait que les premiers départs en migration s'effectuent généralement au cours de cette période, mais surtout parce qu'il s'agit de la tranche d'âge marquant le passage à la vie adulte et la sortie de la dépendance vis-à-vis des parents. Si un départ en migration peut participer à ce processus d'acquisition de l'autonomie, l'accès à un travail, au mariage en sont les corollaires fondamentaux.

L'acquisition de l'autonomie constitue un enjeu majeur pour les jeunes, dans la mesure où il s'agit tant de prendre une distance vis-à-vis de l'autorité des ascendants, que d'occuper sa place dans les hiérarchies familiale et sociale. Cette autonomie se construit autour de l'accès à la possibilité de construire une famille, via le mariage, de l'accès à des ressources économiques et éventuellement à un logement. Lorsque les contextes locaux ne permettent pas, ou difficilement, de réunir les ressources nécessaires pour engager ce processus d'autonomisation, la migration constitue une alternative forte, d'autant plus qu'elle s'ancre dans une histoire longue pour nombre de sociétés sahéniennes. Ainsi, interroger les aspirations à la mobilité des jeunes amène à interroger également la manière dont ils conçoivent ce processus d'accès à l'autonomie.

Les contextes conflictuels, tout comme les déplacements forcés, affectent ce processus social dans la mesure où ils peuvent conduire à une déstructuration des normes et des hiérarchies sociales, tout comme ils peuvent être créateur de nouvelles opportunités. Cependant, l'installation dans la durée dans les sites d'accueil conduit les jeunes à formuler ou re-formuler leurs aspirations, celles-ci pouvant être différentes de celles du passé. Également, comme dit précédemment, il faut compter aussi avec les interactions avec les jeunes hôtes pour comprendre comment ces aspirations se construisent.

L'analyse de ces différents éléments s'est construite selon différents volets. Hormis une description des conditions socio-économiques des populations jeunes, les aspirations de résidence et de mobilité ont été analysées selon différentes échelles temporelles, et en fonction de critères dont la liste a été établie par les répondants eux-mêmes. Cet espace des aspirations qui se dessine est mis en regard d'un espace de mobilité effective, au travers de la recension des mobilités de l'année passée, et d'un espace de dispersion, au travers du réseau social installé hors du lieu de résidence d'Ego. Cette première étape permet de répondre à la question touchant au positionnement des jeunes dans un espace possible de mobilité, d'interroger leur rapport à la mobilité et à la sédentarité ainsi que la manière dont ils conçoivent les opportunités en fonction des lieux.

Ce premier niveau d'analyse est complété par un volet touchant plus aux représentations des mobilités et des migrations par les jeunes. Comment se positionnent-ils individuellement et collectivement par rapport aux pratiques migratoires et plus largement aux possibilités d'insertion ou non à l'échelle locale des sites d'accueil?

Ces différents volets sont déclinés en fonction des régions, tout en conservant une logique comparative afin de mettre en évidence les spécificités des zones de Tillabéry/Tahoua et Diffa. En effet, les histoires migratoires différentes de ces régions, tout comme la diversité des populations accueillies ou accueillantes permettent de mettre en exergue la place que les migrations occupent dans ces sociétés.

Faiblesse de l'accès à l'éducation, rareté de l'emploi : sortir de la dépendance ?

Décrire la population jeune conduit à interroger une situation de dépendance en lien certes avec l'âge, mais aussi avec l'environnement socio-économique local. Cette situation de dépendance n'est pas propre aux statuts de réfugié ou de déplacé interne, bien que ceux-ci contribuent à son accentuation. La compréhension de la situation de dépendance passe par l'analyse de plusieurs indicateurs : l'autonomie résidentielle, la situation matrimoniale, la situation scolaire et l'accès à l'emploi.

Que ce soit dans les régions de Tillabéri / Tahoua ou de Diffa, les jeunes cohabitent très majoritairement avec leurs parents (respectivement 72,2% d'entre eux et 64,5% d'entre eux). Cette cohabitation se double d'un fort taux de célibat, qui concerne environ 70% des personnes interrogées dans les trois régions. Le choix méthodologique de surreprésentation des jeunes hommes dans l'échantillon participe de ce fort taux de célibat (largement supérieur aux résultats du dernier recensement nigérien), les hommes se mariant classiquement plus tardivement que les femmes, en raison notamment du paiement de la dot. Cependant, il est aussi possible que la condition de réfugié ou de déplacé interne affecte le régime matrimonial ; outre la situation de pauvreté, la déstructuration des réseaux familiaux et sociaux consécutive au déplacement forcé peut participer à la redéfinition de ce même régime matrimonial. L'absence d'autonomie résidentielle, tout comme le célibat, signifient pour les jeunes l'obligation de se conformer au quotidien aux règles et à l'autorité de leurs parents, en particulier de leur père et/ou frère aîné. Si cette dépendance signifie une prise en charge par les parents, elle est aussi synonyme d'absence d'autonomie économique : ces jeunes ne sont pas considérés socialement comme des adultes accomplis.

Plus que la situation de dépendance, l'accès des jeunes à l'éducation et à l'emploi dénote leur capacité à accéder à une autonomie économique et sociale à plus ou moins long terme. Les 15-24 ans, quel que soit leur statut, ont en partage un très faible taux de scolarisation : dans les régions de Tillabéri/Tahoua, ils sont 22,6% à être scolarisés lors de l'enquête et 44,4% à n'avoir jamais fréquenté l'école. Si l'on ajoute ceux qui ont entamé un cursus primaire sans l'achever, le pourcentage s'élève à 64,2%. La situation n'est pas plus favorable dans la région de Diffa, les mêmes pourcentages s'élevant respectivement à 15,9%, 49,3% et 75,6%. Ces chiffres dissimulent cependant des disparités en fonction des régions et du statut des personnes. Alors que les jeunes réfugiés et population hôte des zones de Tillabéri/Tahoua présentent un taux de scolarisation quasi-similaire, dans la région de Diffa, seuls 10% des réfugiés et déplacés internes sont scolarisés contre 40% des jeunes hôtes. L'installation des réfugiés dans de petites localités rurales des régions de Tillabéri/Tahoua peut expliquer cette similitude en termes de scolarisation quel que soit le statut. Situés dans des espaces ruraux parfois isolés (Mangaize, Tabareybarey ou Intikane notamment), ces villages ne disposaient pas toujours des infrastructures nécessaires et suffisantes pour accueillir la population locale. L'arrivée des réfugiés peut alors constituer un moment de rattrapage partiel dans la construction d'infrastructures, via les interventions de l'UNHCR ou d'ONGs. Dans la région de Diffa, les populations hôtes bénéficient d'infrastructures plus anciennes et conséquentes en particulier dans la capitale régionale, auxquelles les réfugiés et déplacés internes ont plus difficilement accès pour des raisons de différence de langue d'enseignement ou d'installation dans des lieux ne disposant que de peu ou pas d'infrastructures scolaires (site de Boudouri par exemple), en particulier du secondaire.

Dans ce contexte de faible accès à la scolarisation, accéder à un emploi rémunéré constitue une alternative forte, qui se heurte cependant au contexte global de pauvreté et de limitation des ressources. Alors que la moitié des 15-24 ans des zones de Diffa possède un emploi rémunéré ou un emploi agricole, seuls 37,4% de ceux des zones de Tillabéri / Tahoua sont dans la même situation. Les disparités régionales se doublent de disparités en fonction des statuts ; un tiers des réfugiés et la moitié des jeunes hôtes ont un emploi dans les zones de Tillabéri/Tahoua, alors que dans celles de Diffa, réfugiés et jeunes hôtes ont un taux d'activité légèrement supérieur à 40%, les déplacés internes étant les plus actifs avec un taux de 67,6%. L'analyse des secteurs et des statuts d'activité éclaire ces disparités. En effet, l'agriculture reste le secteur le plus représenté, hormis pour les réfugiés et retournés de la région de Diffa qui s'emploient surtout dans le commerce ou l'artisanat. À l'image des jeunes hôtes, les jeunes réfugiés des régions de Tillabéri / Tahoua comme les déplacés internes de celle de Diffa parviennent à mettre en place une stratégie d'insertion fondée sur l'agriculture de subsistance et les modes de production locaux. Outre le fait qu'ils ont accès à des ressources foncières minimales, nombre d'entre eux, en particulier dans la zone d'accueil d'Intikane, sont arrivés avec leurs troupeaux, permettant une certaine continuité de l'activité.

L'insertion forte dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage n'est pas sans conséquence sur la capacité des jeunes à accéder à l'autonomie : environ le quart des jeunes réfugiés et plus du tiers des jeunes hôtes sont des aides-familiaux dans les régions de Tillabéri/Tahoua, c'est-à-dire qu'ils travaillent sous l'autorité de l'un de

leurs aînés (père, frère...). À l'inverse, dans la région de Diffa, alors que ce statut concerne plus de la moitié des jeunes hôtes, les réfugiés, comme les déplacés internes et les retournés, sont essentiellement des indépendants. Pour ce qui est des retournés et des réfugiés, la localisation urbaine à Diffa et N'Guigmi, le lieu de vie également urbain avant le déplacement forcé tendent à favoriser l'insertion dans des secteurs autres que l'agriculture, et partant dans un statut répandu dans l'économie informelle, celui d'indépendant. Les déplacés internes, quant à eux, s'insèrent dans le secteur agricole, mais comme indépendant, ce qui peut être mis en lien avec leur entrée en union plus précoce que pour les autres catégories : le mariage renvoie à l'engagement dans un processus d'autonomie où les dimensions familiale, économique et résidentielle se conjuguent.

Pour tous, l'entrée en activité reste marquée par la précarité et ne signifie pas une acquisition de l'indépendance, mais plutôt une esquisse de processus pouvant conduire à l'autonomisation. Le corollaire de la faiblesse de la scolarisation d'une part, de la précarité de l'entrée dans la vie active d'autre part est qu'une part importante des 15-24 ans, quel que soit leur statut, est désœuvrée, sans activité et sans revenu, avec un quotidien placé sous le signe de l'attente, de l'ennui et de la dépendance envers leur famille et/ou envers l'aide humanitaire.

Se projeter dans le futur : aspirer à un lieu de résidence hors des zones d'accueil et de conflit ?

« Ici, c'est la maison de la pauvreté, nous sommes tous des pauvres. (...) Il n'y a rien ici que des problèmes, des poussières et du vent » (FG Mangaize, jeunes réfugiés, août 2018)

Comme en témoigne les propos des jeunes lors des focus groups, les régions d'accueil des réfugiés et des déplacés internes sont marquées par une pauvreté structurelle qui touche l'ensemble des catégories de populations, pauvreté accentuée depuis 2012-13 par le contexte d'insécurité et les conséquences économiques de l'état d'urgence. Une telle situation guide les aspirations des jeunes en particulier quant au choix de leur espace de vie. Aussi, l'analyse de ces aspirations ne s'est pas portée uniquement sur la volonté des jeunes de partir ou non en migration, celle-ci étant entendue comme une stratégie d'adaptation, mais plutôt sur le processus de choix d'un lieu de vie en fonction d'une échelle de temps, renvoyant aussi aux âges de la vie : à courte durée (2 ans et 5 ans), à moyenne durée (10 ans) et à longue durée (50 ans). Le choix de telles échelles temporelles permet de mettre en évidence tant la façon dont les jeunes envisagent la durée du conflit, et donc le maintien dans le statut de réfugié ou de déplacé interne ou les possibilités de retour vers le lieu d'origine, que les possibilités d'installation temporaire ou définitive ailleurs ou celle de rester sur place quelle que soit la situation sécuritaire. Les résultats montrent des différences importantes entre les régions de Diffa et de Tillabéri/Tahoua, qu'il convient de replacer non seulement dans l'histoire migratoire et locale de ces régions, mais aussi dans l'histoire des régions d'origine des réfugiés et retournés.

Les sites d'accueil des régions de Tillabéri / Tahoua : des aspirations à la migration internationale ancrées dans des systèmes migratoires anciens

Dans les régions de Tillabéri/Tahoua, les jeunes réfugiés et hôtes décrivent un potentiel espace de vie assez large qui s'organise en fonction des temporalités : ainsi, aux échelles de deux, cinq et dix ans, ils sont entre 17 et 19% à vouloir vivre ailleurs qu'au Niger ou au Mali, ce pourcentage atteignant 7,3 à l'échelle de 50 ans, c'est-à-dire à la fin de la vie. Les migrations internationales constituent donc une alternative forte pour les jeunes des sites d'accueil de ces deux régions, et potentiellement une stratégie d'adaptation face aux difficultés structurelles et du quotidien. La part relativement importante des aspirations à la migration internationale est à mettre en relation avec l'histoire locale propre à ces espaces d'accueil ainsi qu'avec l'histoire locale des espaces de départ des réfugiés.

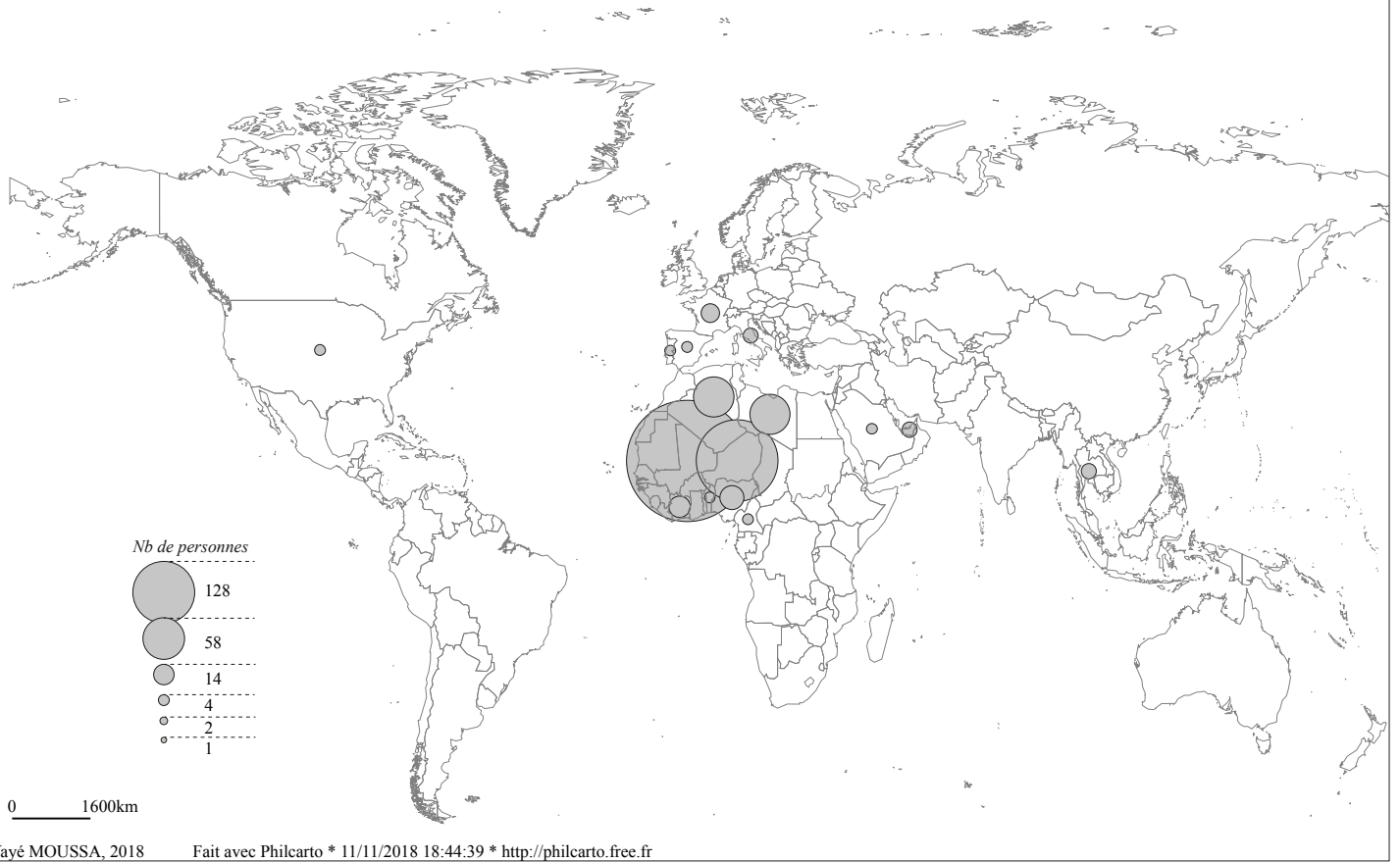
Ainsi, dans les régions de Tillabéri et Tahoua se dessine un espace migratoire potentiel à inscrire d'une part dans l'histoire migratoire du Zarmaganda et du Kourfey et d'autre part dans l'histoire migratoire de la région de Gao au Mali, les deux se rejoignant autour du partage de mêmes destinations, de métiers spécifiques, voire de filières et réseaux migratoires communs. Cet espace migratoire est centré sur l'Afrique de l'Ouest, en particulier la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Bénin, sur l'Afrique du Nord, la Libye et l'Algérie, et plus marginalement, uniquement pour les réfugiés sur quelques États européens, dont la France surtout. Des différences apparaissent en fonction du statut des personnes, reflétant ces diverses histoires et expériences migratoires. Ainsi, l'Afrique de l'Ouest est plus présente chez les jeunes hôtes, en particulier la Côte d'Ivoire (4,1% des jeunes hôtes y

aspirent à l'échelle de 10 ans). Ces mêmes jeunes hôtes se projettent également largement vers la Libye (11,9% à l'échelle de 2 ans, 9,3% à l'échelle de 5 ans), alors que les jeunes réfugiés sont orientés en premier lieu vers l'Algérie (entre 4 et 5% aux échelles de 2 à 10 ans), puis vers la Libye.

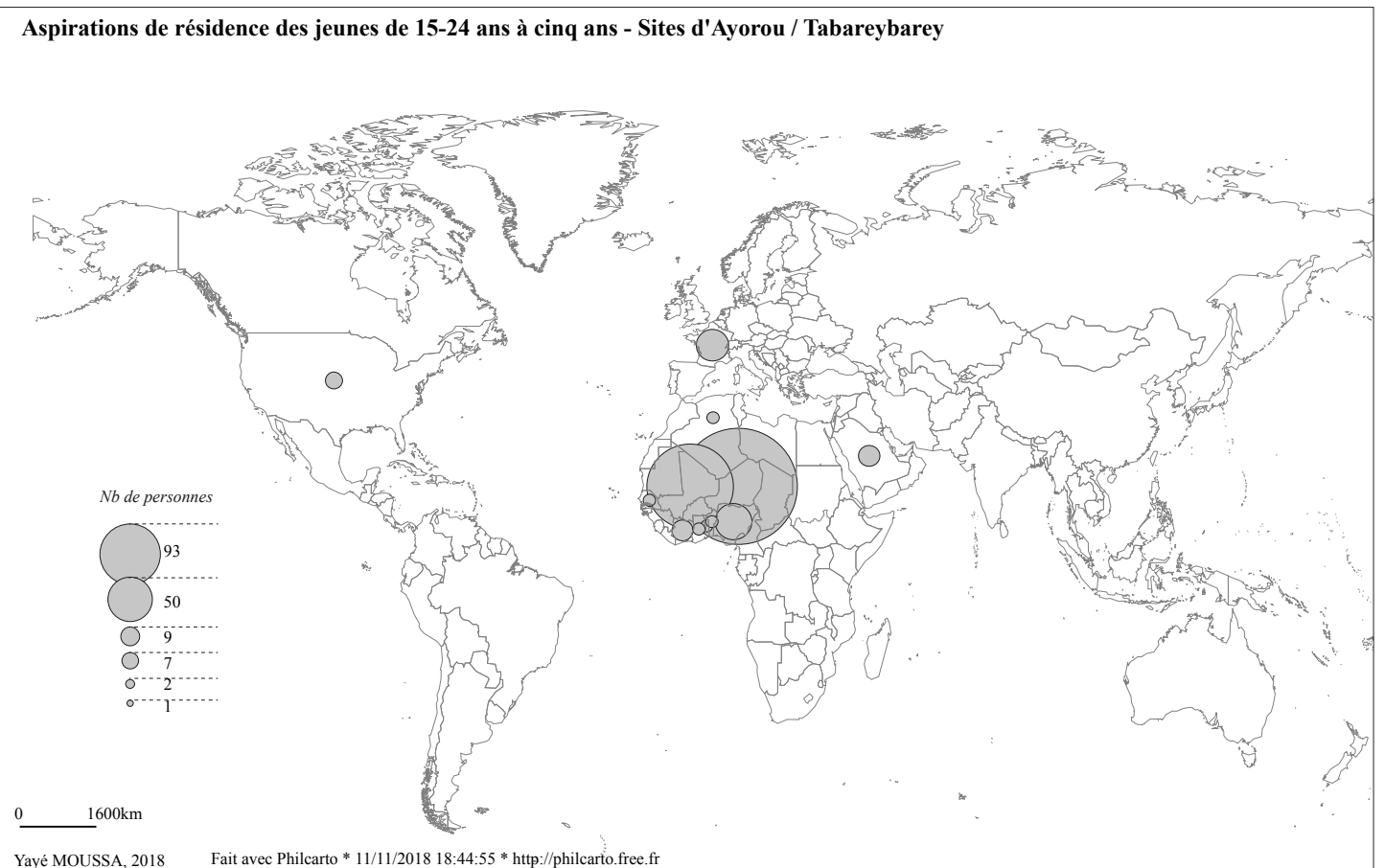
Bien que les jeunes réfugiés soient moins enclins à la migration internationale que les jeunes hôtes, les aspirations des uns et des autres reflètent les dynamiques que cet espace migratoire ancien a connu au cours des 30 à 40 dernières années : les destinations ouest-africaines perdent de leur importance au profit de l'Algérie et de la Libye. Seul le Nigeria et la Côte d'Ivoire tendent à conserver leur place en particulier chez les jeunes hôtes, ces derniers ayant la Libye comme souhait principal en termes de destination. Pour ce qui est des jeunes réfugiés, ils se tournent vers l'Algérie puis la Libye. La présence de destination non africaine, en particulier de la France, est propre aux jeunes réfugiés, en lien avec l'existence de filières migratoires importantes entre le Mali et la France – bien que celles-ci concernent plus l'ouest du pays – ou les programmes de réinstallation du HCR qui peuvent avoir un effet sur les aspirations des jeunes. Les cartes ci-dessous permettent de mettre en évidence des différenciations locales du point de vue des souhaits de destination ; celles-ci sont à relier à des filières migratoires et commerçantes (comme à Abala tourné vers l'Algérie et la Libye) ou à l'éloignement de certaines routes migratoires, voire aux conditions socio-économiques des populations qui n'ont pas toujours la capacité de migrer ou même le souhait. Cependant, les aspirations des jeunes restent inscrites dans un espace migratoire ancré dans une histoire longue – débutée au début du XXI^{ème} siècle – héritée de leurs ascendants. Les aspirations de ces jeunes s'inscrivent dans un espace des possibles que certains ont déjà pratiqué et qu'ils connaissent par le biais de leurs aînés, de leur entourage, ce qui participe de la construction d'un capital migratoire qui facilitera les départs comme les retours.

Le choix des lieux de résidence hors du Niger et du Mali s'inscrit pleinement dans des préoccupations d'ordre économique, c'est-à-dire accéder à de meilleures conditions de vie, avoir des opportunités d'emploi. Des motifs sociaux, tels que la présence d'un membre de la famille, s'y ajoutent témoignant de pratiques anciennes et actuelles de ces lieux et de l'existence d'un réseau social dispersé sur lequel les jeunes peuvent s'appuyer pour construire leur projet.

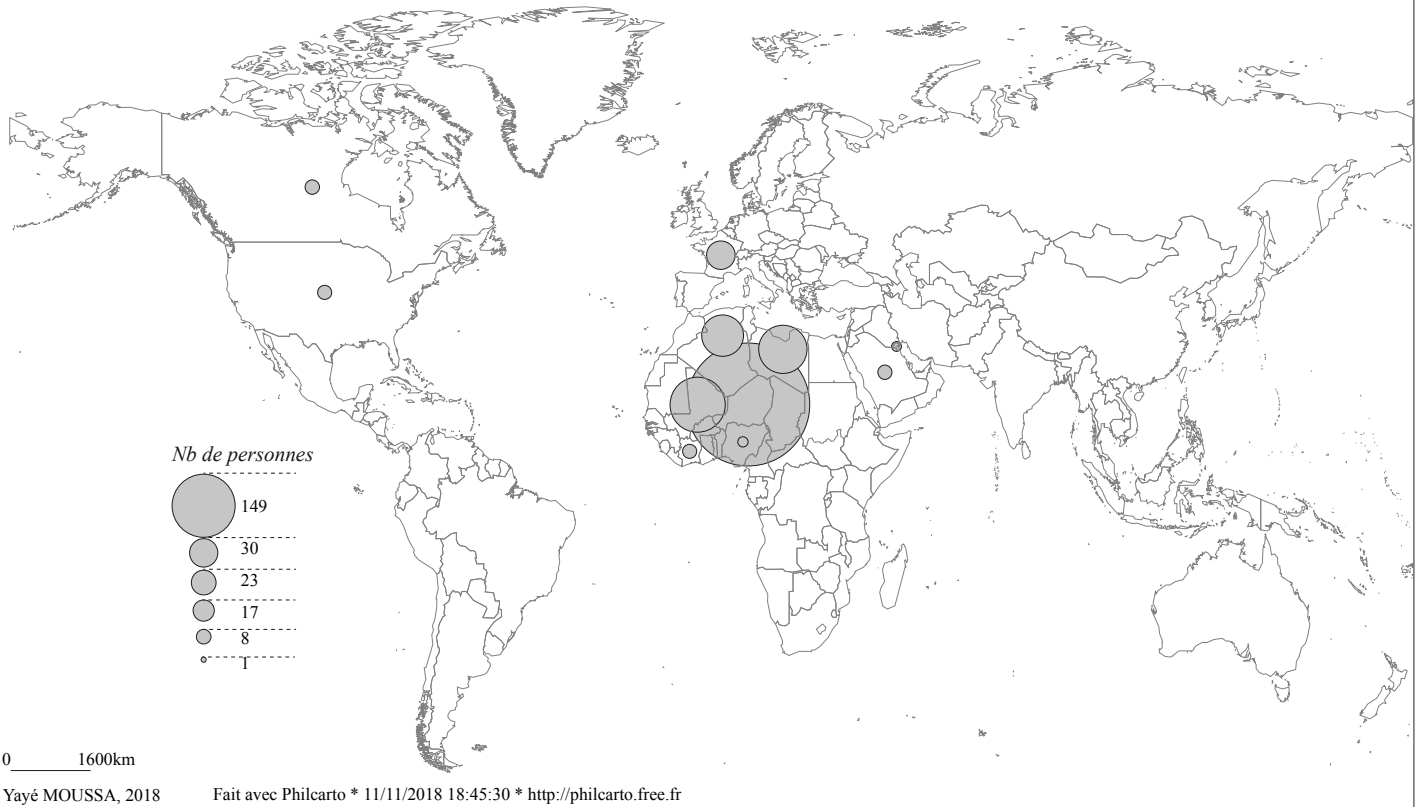
Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans - Site d'Abala



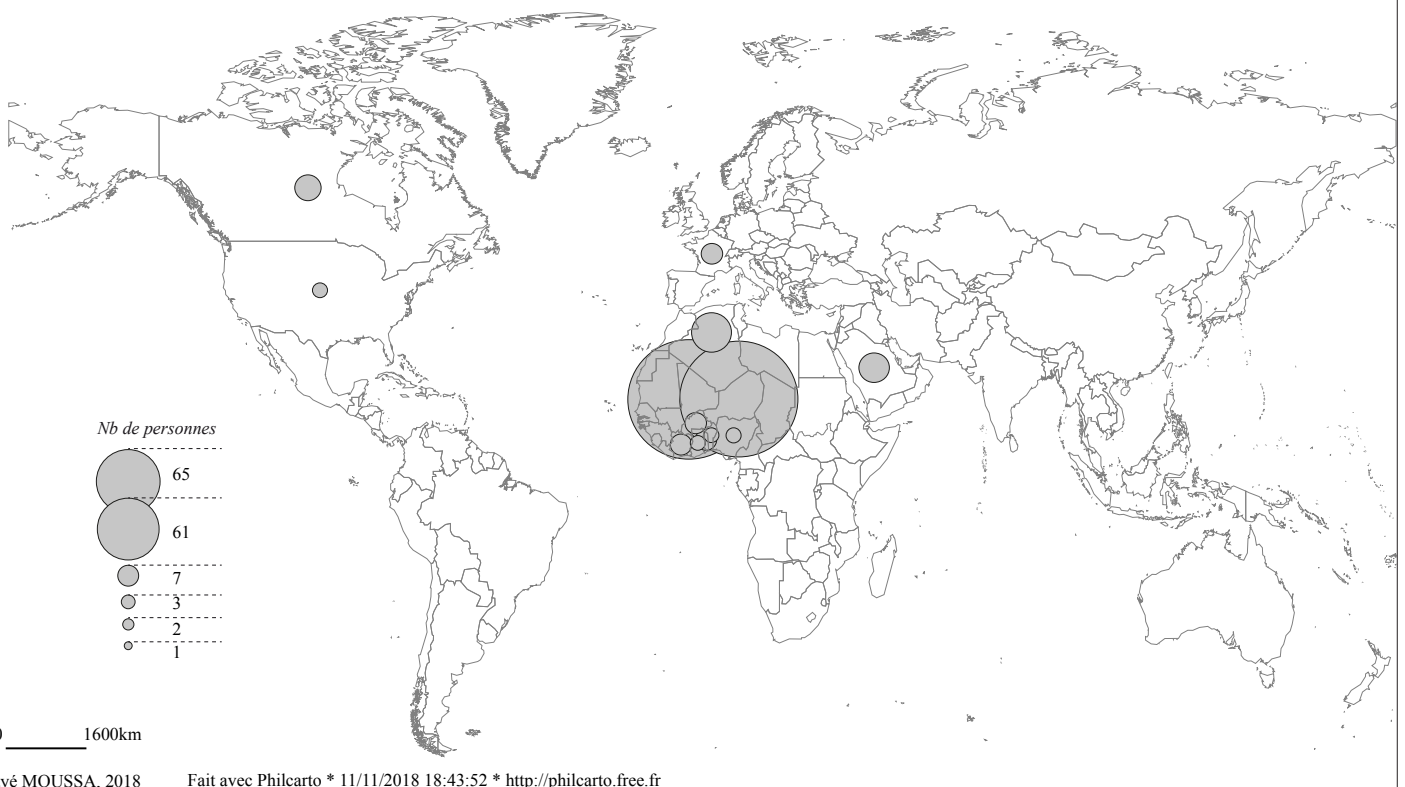
Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans - Sites d'Ayorou / Tabareybarey



Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans - Zone d'accueil Intikane



Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans - Site Mangaize



Les sites d'accueil de la région de Diffa : des aspirations à la migration internationale restreintes

Dans la région de Diffa, l'aspiration des réfugiés, hôtes et retournés à vivre dans un autre pays que le Niger et le Nigeria est moins élevée en particulier à court terme : 10,3% des personnes à l'échelle de deux ans, 13,6% à l'échelle de cinq ans avant de remonter à 16,5% à 10 ans pour atteindre 13,7% à 50 ans. Les jeunes de Diffa semblent plus en retrait par rapport à cette alternative qu'est la migration internationale, même si à une échelle de 10 ans plus de 15% d'entre eux aspirent à résider hors du Niger ou du Nigeria.

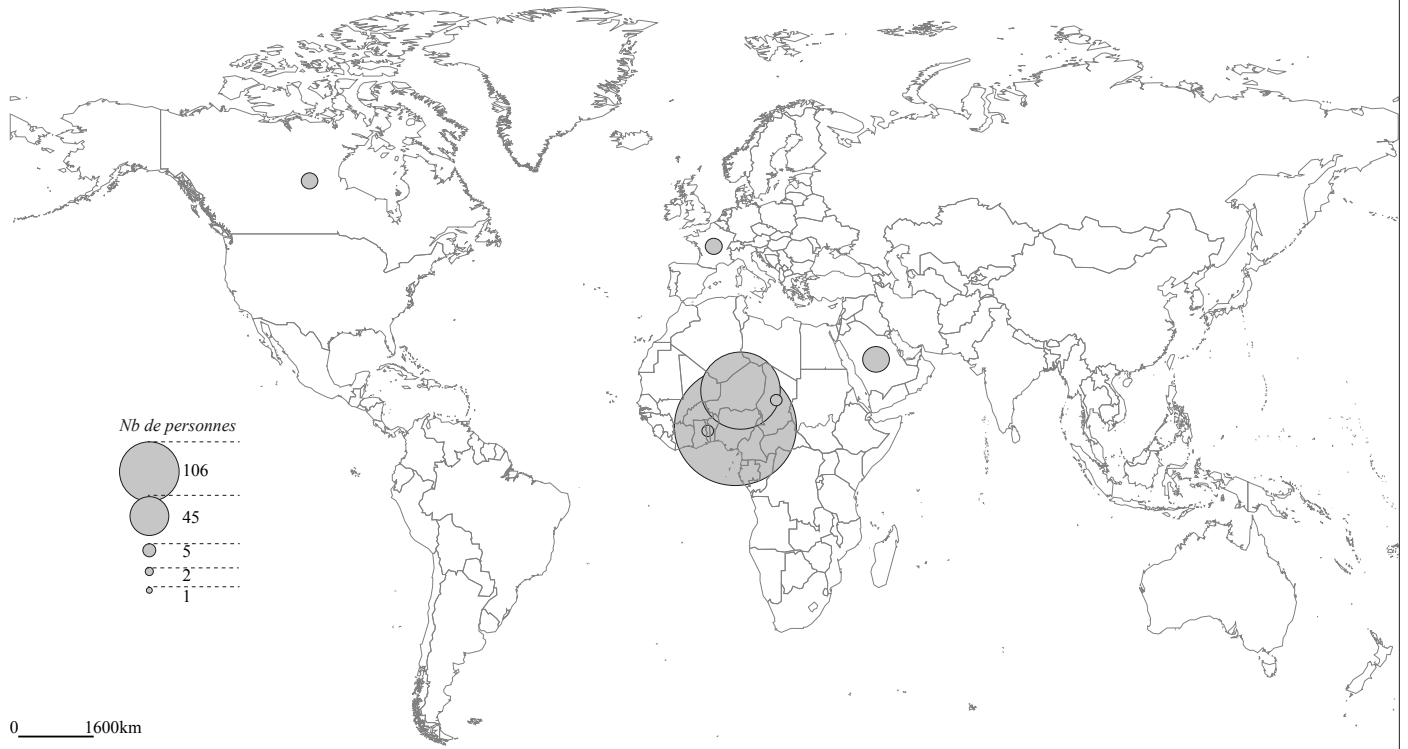
Tout comme précédemment, ce constat est à inscrire dans les histoires locales. La région de Diffa a été pendant longtemps l'une des rares régions du Niger présentant un solde migratoire positif en raison du dynamisme de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche au bord de la Komadougou-Yobé et du lac Tchad. Également, le bassin du lac Tchad constitue un important marché régional transfrontalier. Ces échanges et arrivées de population ont contribué à faire du bassin un lieu d'innovations agricoles (culture du poivron, poisson séché...), une entité socio-économique divisée entre quatre pays, le Niger, le Tchad, le Nigeria et le Cameroun. Malgré les crises climatiques et environnementales qui ont émaillé les 60 dernières années, les populations du bassin, plus que celles du reste du Niger, ont trouvé localement les ressources nécessaires à leur quotidien. Le dynamisme des échanges économiques dans cette région a aussi contribué au développement de ressources locales. Aussi, l'espace migratoire de ces populations reste restreint, ancré dans l'espace transfrontalier, d'autant plus qu'elles bénéficient de la proximité du Nigeria, puissance économique sous-régionale.

Les aspirations à la migration internationale des jeunes de la région de Diffa sont non seulement moins fortes que celles des jeunes des régions de Tillabéri/Tahoua, mais elles s'inscrivent dans un espace migratoire plus restreint. L'Afrique de l'Ouest est quasiment absente, ou du moins réduite au seul Nigeria (entre 11 et 13% des jeunes hôtes aspirent à y vivre entre les échelles de 2 à 10 ans), comme le montre l'analyse de l'espace transfrontalier, ci-dessous. La Libye et l'Algérie restent par contre présentes, respectivement chez les jeunes réfugiés (environ 4,5% d'entre eux aspirent à y vivre aux échelles de 2 et 5 ans) et retournés (environ 3,4% d'entre eux à une échelle de 2 ans). Des destinations anciennes sont à noter dans ces aspirations, à savoir le Soudan et l'Arabie Saoudite en particulier chez les jeunes retournés, qui sont globalement les plus enclins à la migration internationale. La place, certes modeste, du Soudan est à mettre en lien avec des mouvements anciens, liés au pèlerinage à La Mecque, qui ont conduit à l'installation de communautés nigériennes dans le sud de ce pays depuis la première moitié du XXI^{ème} siècle. L'Arabie Saoudite, quant à elle, reste une destination importante pour des migrants nigériens comme nigériens, malgré une politique migratoire de plus en plus stricte. Ainsi, 6,1% des jeunes retournés aspirent à vivre en Arabie Saoudite à une échelle de 5 ans, et 15,4% à une échelle de 10 ans. Les jeunes réfugiés sont quant à eux les plus nombreux à mentionner des destinations européennes, même si le phénomène reste très marginal. Bien que le nord du Nigeria ne soit pas une importante zone de départ vers l'Europe, on peut supposer que des effets de mimétisme jouent dans ce type d'aspirations, tout comme les programmes de réinstallation du HCR envers des personnes très vulnérables peut participer à construire ces nouvelles aspirations.

Tout comme précédemment, les aspirations à la migration internationale sont à relier à une volonté d'accéder à des opportunités économiques qui seraient absentes des espaces locaux d'installation actuels ; trouver de meilleures conditions de vie, des opportunités d'emploi constituent autant de motifs construisant ces aspirations. Cependant, contrairement aux jeunes des autres régions, ceux de la région de Diffa ne mentionnent que marginalement la présence de membres de leur famille pour expliquer le choix de telle ou telle destination possible. Ce choix n'apparaît alors pas comme fortement ancré dans des pratiques et une histoire migratoire, mais comme relevant d'une plus grande incertitude et de connaissances acquises par d'autres biais que le réseau social.

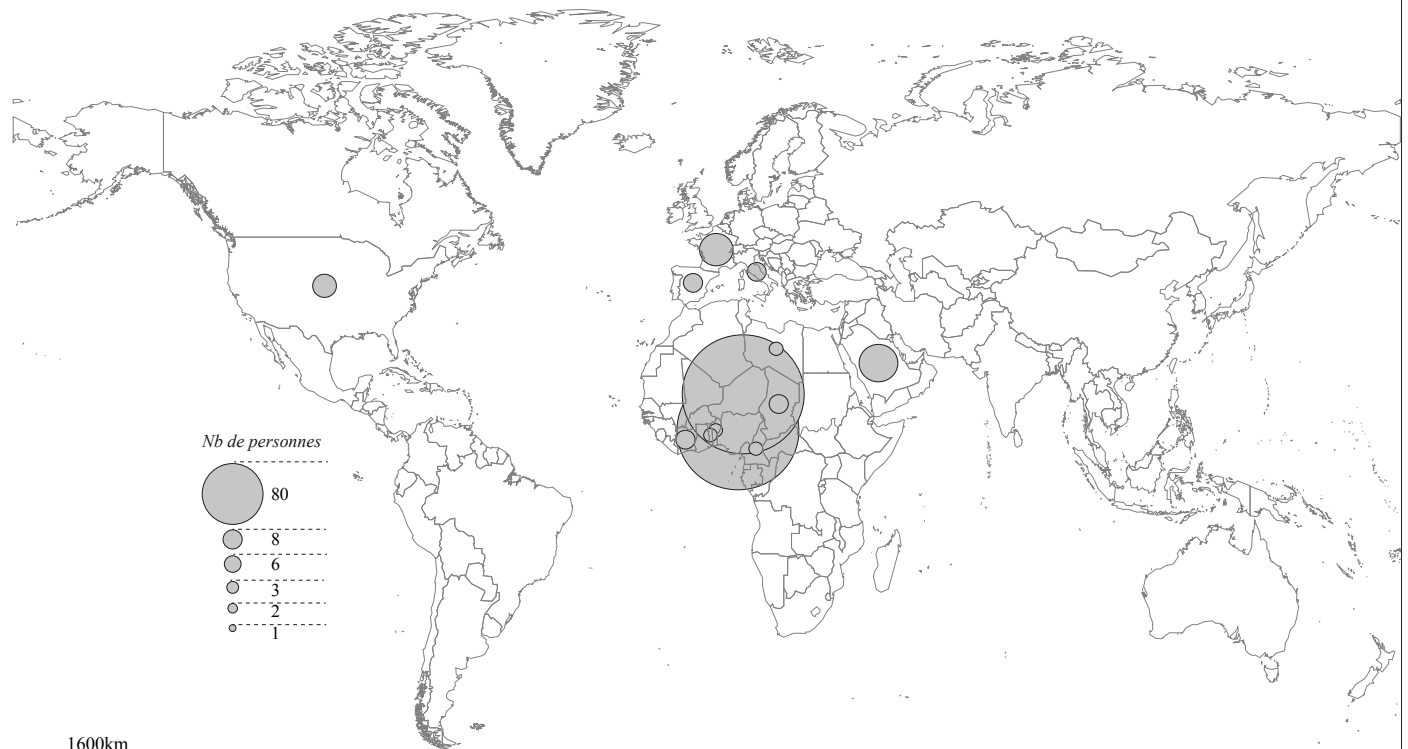
Contrairement aux jeunes des régions de Tillabéri/Tahoua, ceux de la région de Diffa ne disposent pas d'un capital migratoire important et surtout ne peuvent ancrer leur projet migratoire dans une histoire des mobilités à large échelle aussi importante. Cependant, il ne faut pas oublier que le Nigeria voisin constitue une destination importante et proche, qui a pu historiquement détourner les populations d'autres destinations possibles.

Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à 5 ans - Site de Boudouri



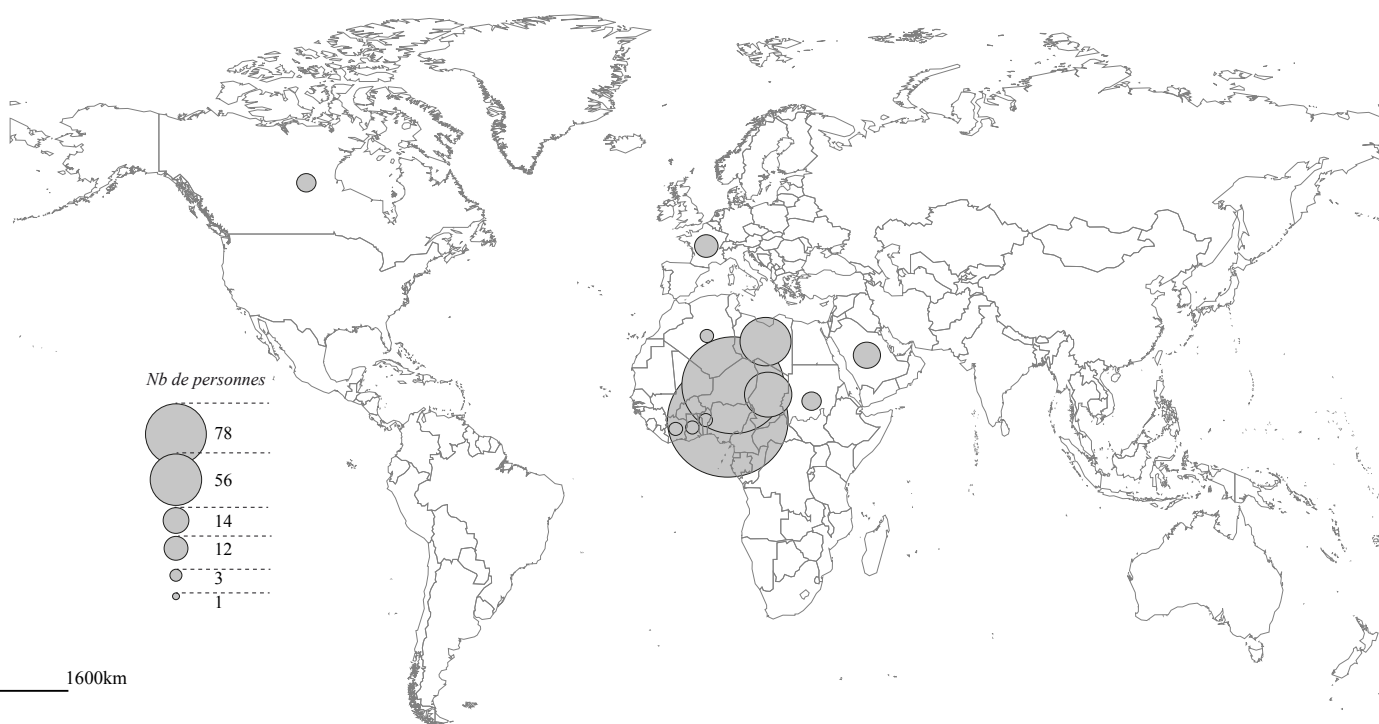
Yayé MOUSSA, 2018 Fait avec Philcarto * 13/11/2018 16:45:24 * <http://philcarto.free.fr>

Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à 5 ans - Site de Diffa



Yayé MOUSSA, 2018 Fait avec Philcarto * 13/11/2018 16:44:38 * <http://philcarto.free.fr>

Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à 5 ans - Site de N'Guigmi



Yayé MOUSSA, 2018 Fait avec Philcarto * 13/11/2018 16:45:05 * <http://philcarto.free.fr>

Dans les différents sites d'accueil, **les aspirations des jeunes à la migration internationale dépendent en grande partie de l'histoire migratoire de leur société d'appartenance**. Ainsi, alors que ceux des sites d'accueil des régions de Tillabéri/Tahoua sont relativement nombreux à souhaiter quitter le Niger ou le Mali, des différences apparaissent selon qu'ils sont réfugiés ou hôtes. Ces différences ne tiennent pas tant à leur statut qu'à leur **capacité à s'inscrire dans un horizon des possibles ouvert sur le monde et à mobiliser un réseau social pour assurer cette inscription**. L'histoire locale des migrations transparaît au travers de ces aspirations, par exemple en distinguant les jeunes réfugiés maliens plus enclins à se tourner vers l'Algérie, alors que les jeunes hôtes nigériens s'orientent plus vers la Libye.

Ces distinctions liées aux histoires locales se retrouvent dans l'analyse des aspirations des jeunes de la région de Diffa. Globalement, ces derniers sont **moins tournés vers l'extérieur que les précédents, en regard des ressources qu'a pu offrir le bassin du lac Tchad aux populations des quatre pays frontaliers, et de la capacité du Nigeria, puissance économique sous-régionale**, à absorber une partie de la main d'oeuvre sans emploi, ainsi détournée d'autres destinations possibles. Là aussi, des différences apparaissent en fonction des statuts, les jeunes déplacés internes étant les plus démunis du point de vue des migrations internationales comparativement aux jeunes réfugiés et hôtes. Ici, les aspirations à la migration internationale ne se construisent pas tant en lien avec une histoire migratoire et un réseau social fort, qu'en regard des conditions de vie présentes.

Pour l'une et l'autre de ces régions, les aspirations à un mieux-être, à accéder à des opportunités économiques et de travail constituent les moteurs des souhaits de partir en migration internationale. Le fait de **connaître quelqu'un sur le lieu de destination** s'y ajoute, à la fois comme élément apportant une connaissance sur la destination possible, et comme élément pouvant favoriser l'insertion. Ainsi, **la migration internationale n'est que rarement vue comme un moyen d'échapper au conflit et à l'insécurité, mais elle est plutôt envisagée comme un moyen temporaire d'assurer de meilleures conditions de vie dans les espaces de départ**, et partant de sortir d'une situation de dépendance.

En creux de ces aspirations à partir dans d'autres espaces que celui de résidence actuelle ou de départ, se dessinent non seulement des espaces de la sédentarité, mais aussi des espaces de mobilités transfrontalières qui s'inscrivent eux aussi dans des dynamiques sociales et économiques antérieures au conflit. Ces espaces transfrontaliers permettent de mettre en évidence des liens, comme des formes de mobilité à des échelles temporelles différentes.

L'installation des populations dans des espaces transfrontaliers

Dans les régions de Tillabéri/Tahoua, comme dans celle de Diffa, nombre de jeunes s'inscrivent dans des logiques de sédentarité ou de mobilités à courte distance, centrées sur les espaces transfrontaliers, bien que ceux-ci n'aient pas la même ampleur ni le même sens selon les régions.

L'analyse des aspirations à la mobilité entre le pays d'accueil et celui de départ ne renvoie pas tant à celle des aspirations au retour, qu'à la mise en évidence de cet espace transfrontalier ancien, dont les dynamiques ont évolué avec le conflit et les migrations forcées. Ce constat est corroboré par l'analyse des mobilités réelles des jeunes au cours de l'année précédant l'enquête. Dans l'ensemble des régions, l'aspiration au retour reste relative et surtout elle s'inscrit dans des temporalités à moyen terme : les jeunes n'envisagent pas une fin du conflit à court terme.

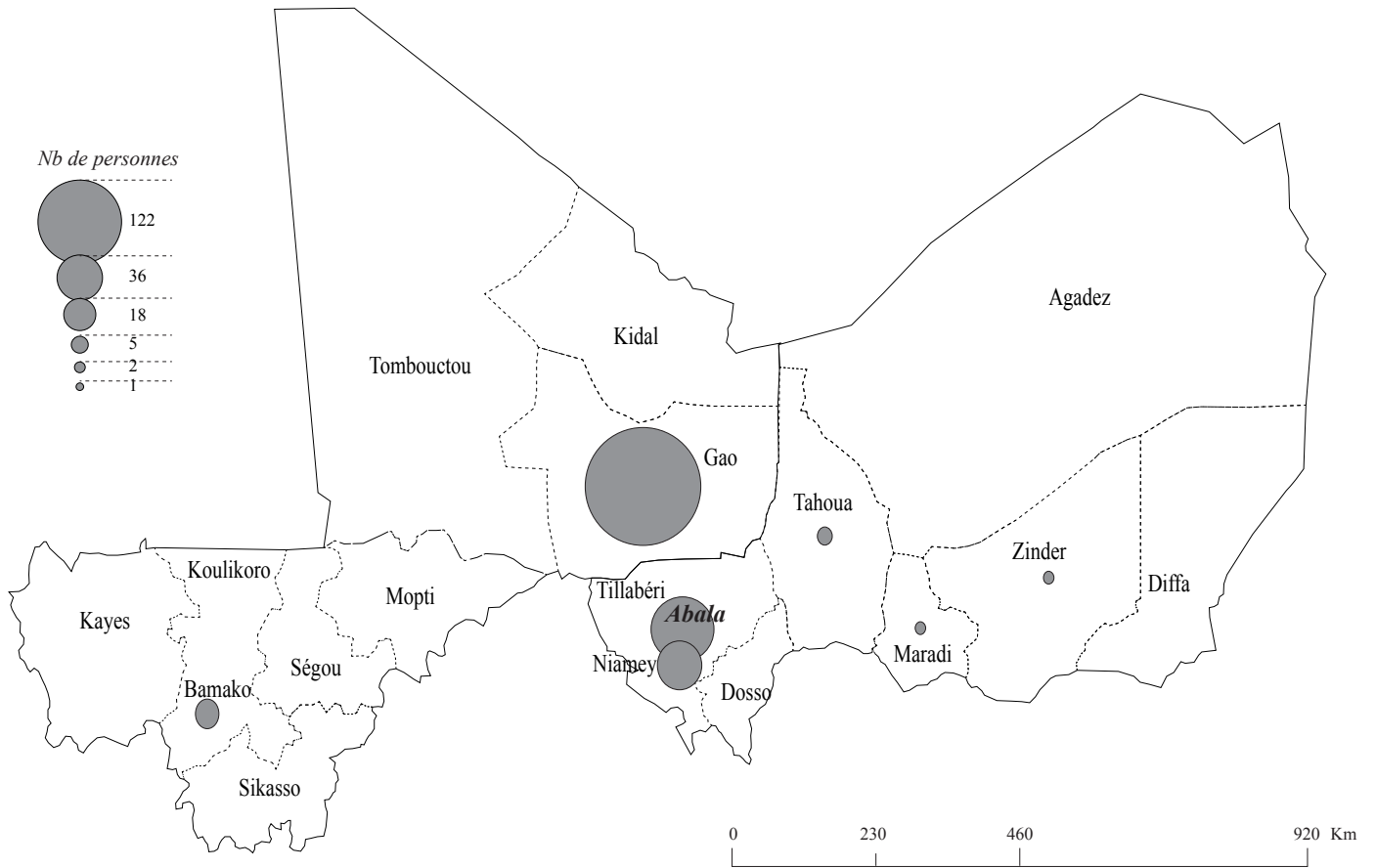
Un espace transfrontalier construit dans la proximité : les sites d'accueil des régions de Tillabéri et Tahoua

Dans les régions de Tillabéri / Tahoua, les jeunes réfugiés sont 32,9% à aspirer à retourner au Mali à une échelle de deux ans et 48,8% à souhaiter rester au Niger. À l'échelle de cinq ans, la part de ceux qui veulent vivre au Mali est quasi-équivalente à celle de ceux qui veulent rester au Niger, respectivement 37,7% et 38,2% des jeunes réfugiés. Il faut attendre l'échelle de 10 ans pour que le rapport s'inverse : 30,5% des jeunes réfugiés aspirent toujours à vivre au Niger, alors qu'ils sont 41,4% à vouloir vivre au Mali. À noter qu'à l'échelle de 50 ans, un quart d'entre eux conçoivent toujours leur vie au Niger. Outre l'anticipation d'une inscription du conflit dans la longue durée, le souhait pour une part non négligeable d'entre eux de rester sur le territoire nigérien est à replacer dans le contexte d'une histoire commune entre les deux régions frontalières, en particulier pour ce qui est des groupes tamasheq. Les circulations, que ce soit les parcours pastoraux ou les migrations circulaires de travail, les alliances matrimoniales sont nombreux entre ces deux espaces que sont le Gurma et le Zarmaganda / Kourfey. Ainsi, pendant les sécheresses des années 1970-80, des groupes tamasheq ont pu venir s'installer au Niger, en s'appuyant sur une appartenance commune aux mêmes groupes, renouvelant et renforçant par là-même des alliances politiques qui avaient pu s'amoinrir avec la colonisation et les indépendances. Toujours à la suite des sécheresses, le Niger et le Mali ont passé un accord de transhumance permettant aux pasteurs et à leurs troupeaux de circuler plus facilement au sein de la zone pastorale commune aux deux pays. Par ailleurs, dès les sécheresses des années 70 des mouvements de pasteurs et d'agriculteurs en provenance du Gurma malien se sont dirigés vers la ville de Niamey, participant à la mise en place d'une communauté migrante toujours active, ainsi qu'à la construction d'un système de migration circulaire dans des secteurs d'activités particuliers, comme la blanchisserie, la teinturerie, le commerce de bazins...

Les cartes ci-dessous qui présentent les aspirations à 5 ans des jeunes dans cet espace transfrontalier permettent de mettre en évidence l'importance de ces liens régionaux pour chacun des sites d'accueil malgré la frontière. Les aspirations sont centrées dans les régions frontalières, qui sont soit les régions d'origine des réfugiés, soit des espaces urbains - capitale régionale surtout - dans lesquels les uns et les autres aspirent à s'installer, éventuellement pour accéder à des opportunités économiques plus favorables que dans les espaces ruraux.

Pour ce qui est des jeunes réfugiés maliens, le plus remarquable est la construction d'un espace de vie «hors du reste du Mali», constat qui est valable pour toutes les périodes. Si le retour est envisagé à plus ou moins long terme, il est censé se faire vers l'espace de départ, qui est aussi l'espace transfrontalier. La capitale Bamako, ou les autres capitales régionales n'attirent que peu ou pas ces jeunes réfugiés, alors que Niamey et quelques autres capitales régionales nigériennes attirent des jeunes hôtes, voire même de jeunes réfugiés. Au-delà de la mise en évidence de l'espace transfrontalier, se dessine un espace des possibles en termes de migrations internes, qui reste très limité, comparativement aux aspirations à la migration internationale, qui sont plus importantes et s'inscrivent dans un espace plus large.

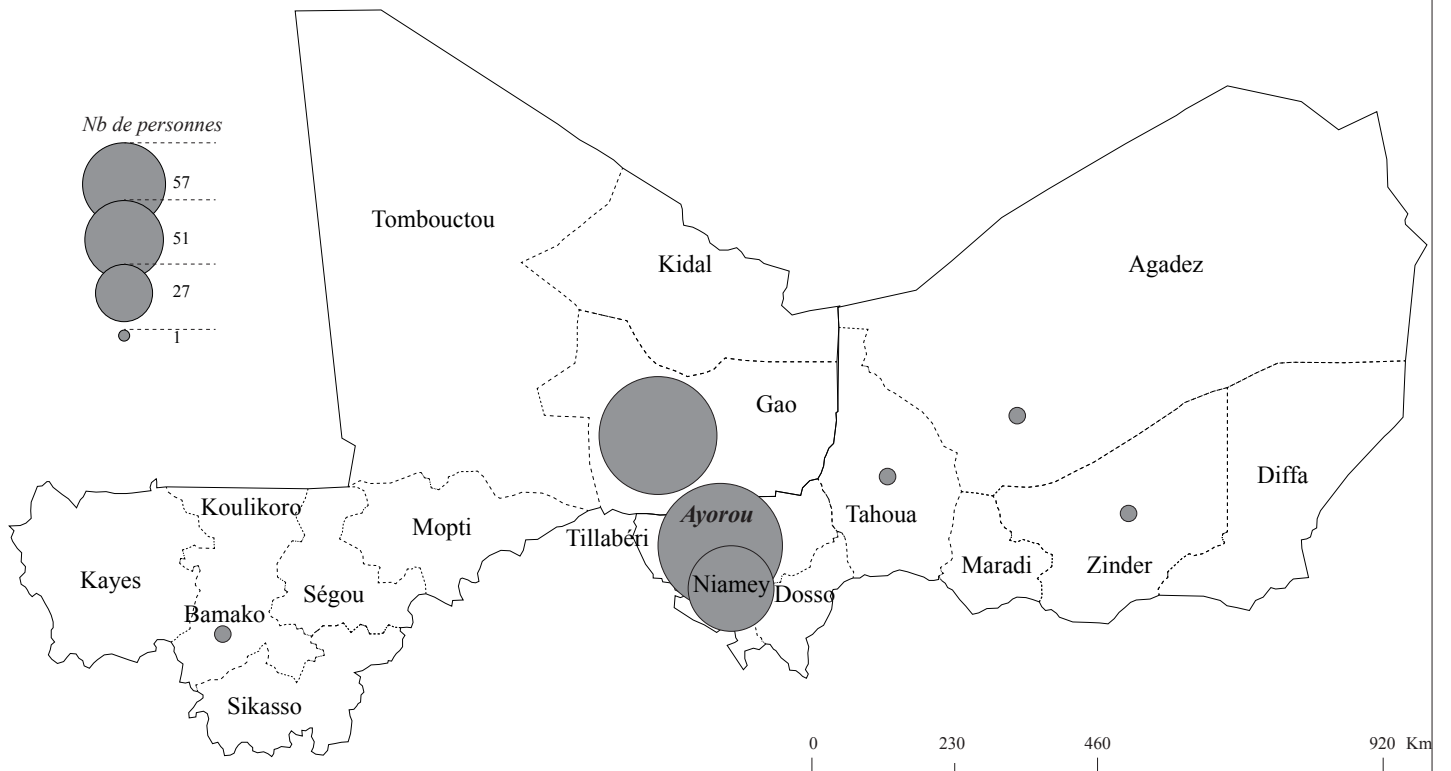
Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans entre Niger et Mali - Site d'Abala



Yayé MOUSSA, 2018

Fait avec Philcarto * 10/11/2018 15:14:31 * <http://philcarto.free.fr>

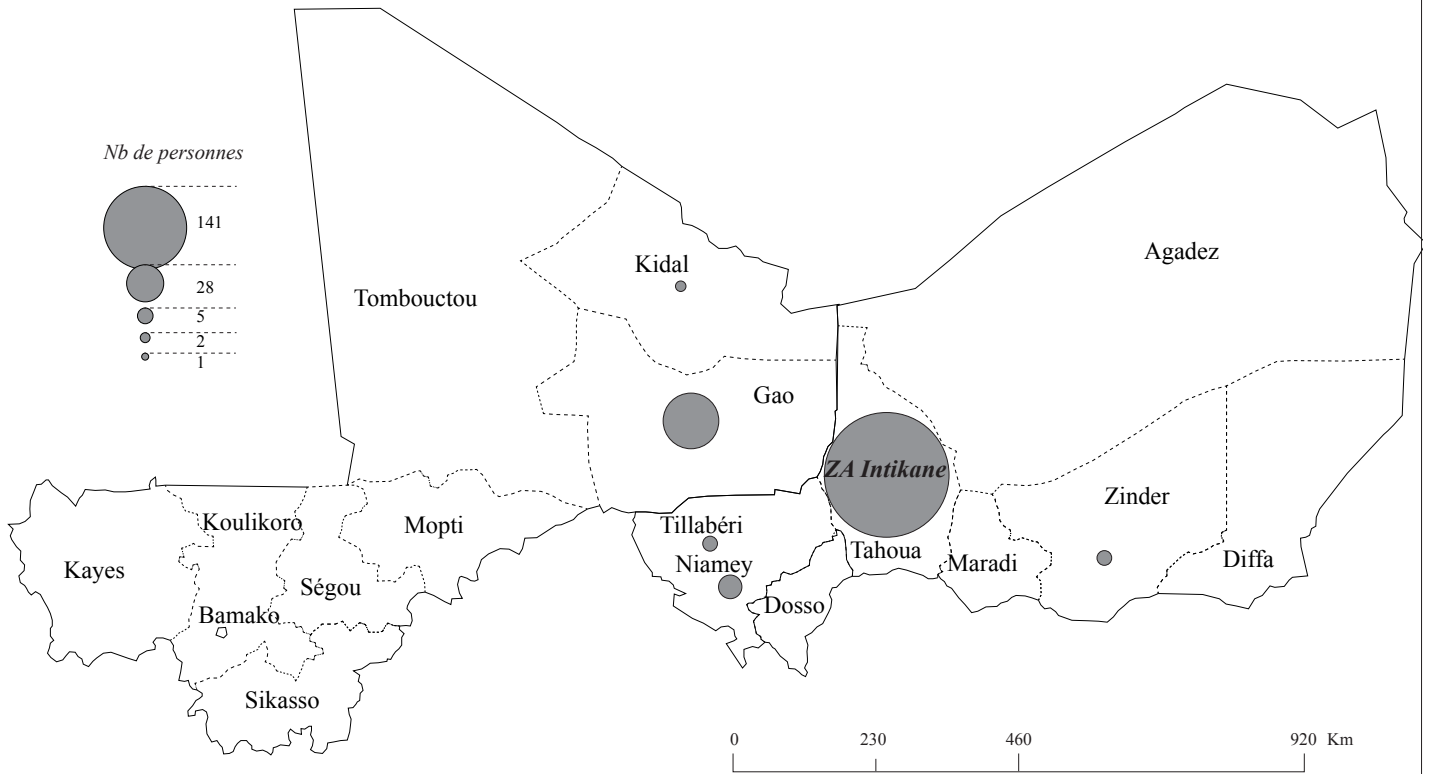
Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans entre Niger et Mali - Sites d'Ayorou / Tabareybarey



Yayé MOUSSA, 2018

Fait avec Philcarto * 10/11/2018 15:15:43 * <http://philcarto.free.fr>

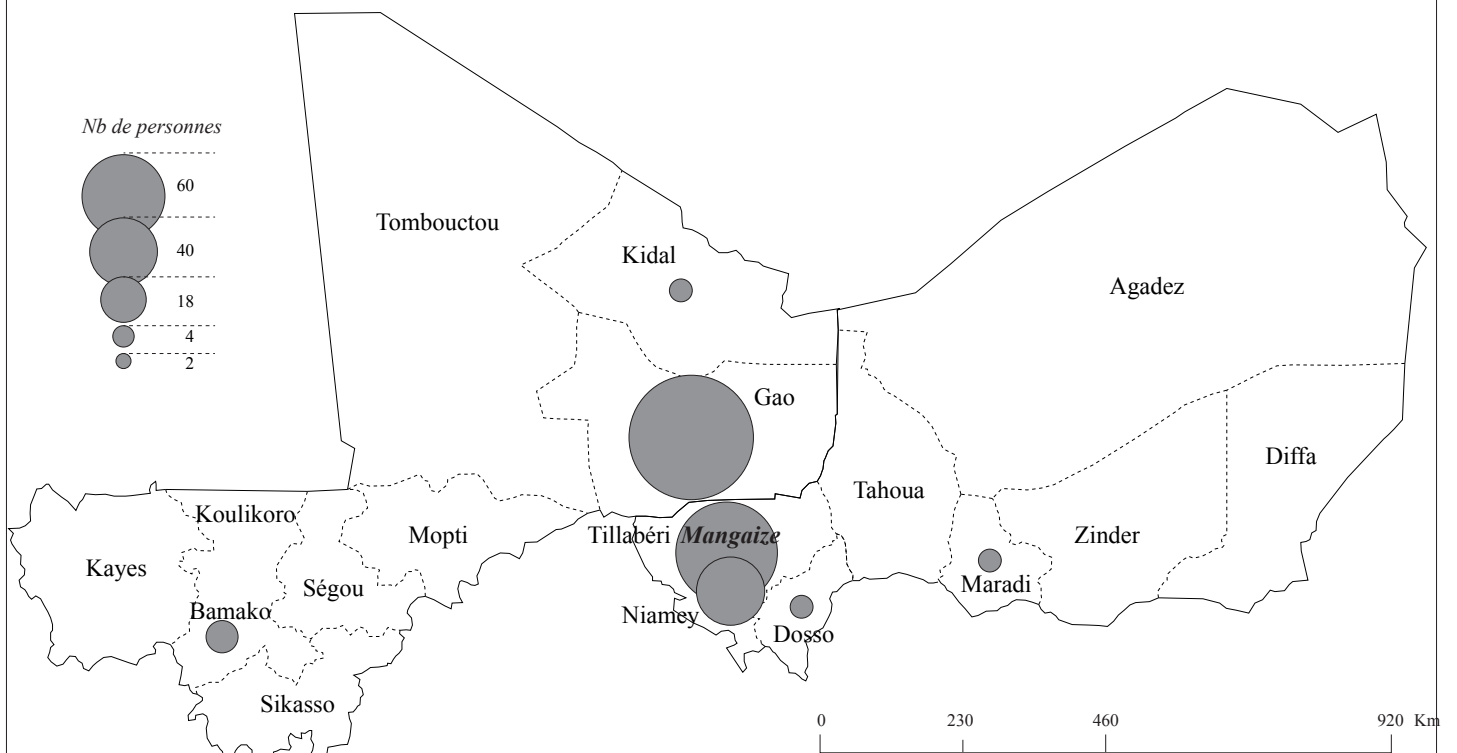
Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans entre Niger et Mali - Zone d'accueil Intikane



Yayé MOUSSA, 2018

Fait avec Philcarto * 10/11/2018 15:17:00 * <http://philcarto.free.fr>

Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans entre Niger et Mali - Site de Mangaize



Yayé MOUSSA, 2018

Fait avec Philcarto * 10/11/2018 15:17:37 * <http://philcarto.free.fr>

La compréhension des mobilités forcées et de la manière dont les jeunes envisagent ou non une insertion sur le territoire nigérien est à lire à l'aune de ces liens forts et de cette longue histoire des mobilités dans la zone frontalière. La manière dont les jeunes expliquent leur aspiration à vivre dans tel ou tel lieu vient corroborer ce constat. En effet, la dimension familiale constitue le premier élément explicatif de la volonté de vivre au Niger ou au Mali, quelle que soit l'échelle de temps, et le statut des individus. Ces deux pays se distinguent en cela de ceux cités dans les aspirations à la migration internationale ; pour ces derniers, les dimensions économiques déclinées sous la forme de recherche d'opportunités, d'accès à l'emploi ou au commerce ou de bonnes conditions de vie prennent le pas sur les dimensions sociales et d'appartenance.

Plus spécifiquement, pour ce qui est des jeunes réfugiés, la paix ou la fin du conflit ne constituent pas un élément suffisant pour retourner au Mali : la paix est une dimension associée au Niger, tout comme la sécurité. L'aspiration au retour au Mali s'inscrit dans un faisceau de facteurs dont le dénominateur commun est l'appartenance : appartenance à un groupe social pour ce qui est des dimensions familiales, appartenance à un espace national pour ce qui est de la mention du pays natal.

Termes expliquant le choix du lieu de résidence possible selon les zones géographiques et les temporalités - Sites d'accueil de Tillabéri et Tahoua (Nombre de mentions)

Zone sou-haïtée	Échelle de temps	Paix/fin du conflit	Sécurité	Pays natal	Parenté / famille	Solidarité/ Hospitalité	Patri-moine/ héritage	Amitiés	Bonnes conditions de vie	Vie moins chère	Sécurité alimentaire	Etudes	Emploi/ commerce	Opportunité de travail	Bétail/ élevage	Habitude	Réalités culturelles	Ambiance/ loisir	Religion / pays musulman	Découverte	Vieillesse/ mort	NSP	TOTAL
Niger	2 ans	186	96	28	230	21	11	20	67	6	0	72	37	140	0	13	3	8	0	8	0	0	946
	5 ans	148	70	25	194	0	7	26	69	0	25	60	57	81	4	0	2	13	0	16	0	0	797
	10 ans	125	57	31	178	9	6	29	45	2	13	34	25	98	5	0	2	16	2	6	0	0	683
	50 ans	110	43	73	210	20	13	23	49	1	0	4	54	18	4	9	4	10	0	2	28	0	675
Mali	2 ans	3	2	148	164	2	13	31	6	6	0	13	15	52	2	5	7	2	0	1	0	0	472
	5 ans	14	2	151	187	0	10	42	17	2	4	19	37	37	6	0	13	7	0	2	0	0	550
	10 ans	24	8	176	224	2	15	38	17	3	2	10	18	61	5	0	7	5	0	1	0	0	616
	50 ans	25	7	270	309	0	28	52	22	0	0	3	31	13	5	8	16	11	0	0	40	2	842
Afrique de l'Ouest + Cameroun	2 ans	6	0	0	7	1	1	2	12	2	0	2	11	32	0	2	0	1	0	0	0	0	79
	5 ans	1	0	1	11	0	0	1	16	0	1	1	14	22	0	0	0	1	0	7	0	0	76
	10 ans	7	1	0	6	0	0	2	8	2	0	3	9	26	0	0	0	1	1	5	0	0	71
	50 ans	1	0	2	7	0	0	1	7	0	0	0	8	3	0	0	0	1	0	1	3	0	34
Afrique du Nord	2 ans	6	3	0	11	3	0	2	5	0	0	3	16	65	0	0	0	1	0	2	0	0	117
	5 ans	5	3	0	15	0	0	3	4	0	1	1	14	56	0	0	0	1	0	4	0	1	108
	10 ans	6	1	0	11	0	0	1	11	0	0	3	7	56	0	0	0	0	2	0	0	0	98
	50 ans	3	1	0	1	0	0	1	4	0	0	1	4	4	0	0	0	3	0	0	3	0	25
Europe	2 ans	16	8	0	3	1	0	0	8	1	0	8	4	18	0	0	0	5	0	0	0	0	72
	5 ans	12	4	0	2	0	0	0	14	0	0	10	8	11	0	0	0	8	0	4	0	0	73
	10 ans	8	2	0	4	0	0	2	11	0	1	11	6	21	0	0	0	2	0	0	0	0	68
	50 ans	7	2	0	1	0	0	0	8	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	1	1	2	27
Amérique du Nord	2 ans	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	6	0	5	0	0	0	1	0	0	0	0	15
	5 ans	2	1	0	1	0	0	0	5	0	0	6	5	4	0	0	0	1	0	1	0	0	26
	10 ans	3	1	0	1	0	0	0	7	0	0	3	1	10	0	0	0	3	0	1	0	0	30
	50 ans	2	0	0	3	0	2	0	5	0	0	0	2	1	0	0	0	1	0	0	4	0	20
Moyen-Orient / Asie	2 ans	1	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	1	4	0	0	0	0	1	0	0	0	10
	5 ans	3	0	0	1	0	0	0	3	0	0	3	2	5	0	0	0	1	5	2	0	0	25
	10 ans	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	2	1	2	0	0	0	0	6	0	0	0	15
	50 ans	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3	0	0	0	0	1	7	0	5	1	21
TOTAL	2 ans	219	109	176	415	29	25	55	102	15	0	104	84	316	2	20	10	18	1	11	0	0	1711
	5 ans	185	80	177	411	0	17	72	128	2	31	100	137	216	10	0	15	32	5	36	0	1	1655
	10 ans	174	71	207	424	11	21	73	100	7	16	66	67	274	10	0	9	27	9	15	0	0	1581
	50 ans	150	53	345	531	20	43	77	97	1	0	8	106	40	9	17	20	27	7	4	84	5	1644

Ainsi, les aspirations des jeunes permettent de dessiner un **espace transfrontalier de mobilité et d'installation composé des régions de Gao, Tillabéri et Niamey**. Cet espace s'inscrit dans l'histoire longue des échanges, des mobilités pastorales, des alliances sociales et matrimoniales, tout comme dans une histoire migratoire liée en particulier aux sécheresses depuis les années 1970-80. **Les mobilités forcées contemporaines constituent une forme de réactualisation de cet espace**, participant d'un renforcement de certains liens, malgré les tensions et les contraintes. Le caractère non massif du désir de retour, y compris à moyen et long terme, est à inscrire dans ces pratiques et représentations d'un espace en partage malgré la frontière, du manque de conviction sur l'issue du conflit ; en complément, les aspirations à une migration internationale restent non négligeables. Jeunes hôtes comme jeunes réfugiés inscrivent cette migration internationale dans un ensemble de facteurs dont l'histoire migratoire dont ils sont les héritiers, leur situation économique et les réseaux sociaux dispersés dans lesquels ils sont insérés. Ces différents facteurs participent non seulement de la connaissance d'un monde des possibles pour ces jeunes, mais aussi à la construction de leur capacité ou non à être mobile.

Les sites d'accueil des régions de Tillabéri et Tahoua : des espaces de mobilités adossés à des réseaux sociaux efficaces

Il est nécessaire de replacer cet espace des aspirations de résidence en regard de l'espace des mobilités effectivement pratiquées par ces mêmes jeunes. Au cours de l'année qui a précédé l'enquête, 23,8% des jeunes réfugiés et 27,5% des jeunes hôtes se sont absentés pendant au moins un mois. De courtes durées et nombreuses, ces circulations sont à distinguer des aspirations qui renvoient plus à des formes d'installation durable; leur analyse permet toutefois de préciser et consolider celle des aspirations. Plus de la moitié des mobilités annuelles ont pour motif les visites à la famille et/ou à des amis (55,2% des mobilités des jeunes réfugiés, 46,3% de celles des jeunes hôtes), alors que 30% d'entre elles ont une vocation économique (33,3% pour les jeunes hôtes 28,6% pour les jeunes réfugiés qui sont partis). Plus liées à des motifs sociaux, les mobilités des jeunes réfugiés sont consécutives au fait qu'ils ont laissé derrière eux au Mali, ou ailleurs au Niger, des membres de leur entourage avec lesquels le contact est maintenu tant pour des visites de courtoisie, que pour des événements sociaux tels les mariages, les baptêmes ou les décès.

La recherche d'une activité rémunératrice plus importante pour les jeunes hôtes est en lien avec leur meilleure insertion dans des réseaux migratoires, alors que ceux-ci ont pu être en partie déstructurés lors de la migration forcée pour ce qui est des jeunes réfugiés. Toujours est-il que ces mobilités de travail s'inscrivent dans une logique de circulation et de migrations temporaires qui visent à chercher un complément de revenu ; ces mouvements font écho aux aspirations à la mobilité, dans la mesure où les espaces des destinations pratiquées et souhaitées se recoupent largement. Ces mouvements ont lieu avant tout soit à l'intérieur du Niger (38,5% des déplacements des jeunes réfugiés, 69,8% de ceux des jeunes hôtes), soit en direction du Mali (respectivement 50,3% et 11,3% des déplacements) ; pour ce qui est des autres pays, la liste est identique à celle des aspirations, bien que plus réduite, ne concernant que l'Afrique de l'Ouest ainsi que l'Algérie et la Libye.

La mise en regard de ces mobilités pratiquées au cours de l'année passée et des aspirations à la mobilité permet d'esquisser un schéma classique dans les études sur les migrations : les jeunes débutent leur apprentissage de la migration dans un espace de proximité (mobilités transfrontalières, migrations internes vers les grandes villes ou des espaces ruraux spécifiques comme les mines d'or, certaines zones de cultures de rente) avant d'expérimenter des espaces plus lointains et d'entrer potentiellement dans une routine des circulations.

En complément de ces espaces d'aspiration à la mobilité et de mobilités effectives, l'analyse des réseaux sociaux et des échanges qu'ils supportent permet de compléter ce tableau de sociétés où la dispersion comme les migrations occupent une place importante. Réalisée à l'échelle individuelle, l'analyse du réseau social repose d'une part sur la connaissance d'une ou plusieurs personnes vivant à l'étranger et d'autre part sur l'envoi de biens et/ou d'argent par ces mêmes personnes. Ainsi, 45,8% des jeunes réfugiés et 79,3% des jeunes hôtes connaissent quelqu'un hors du Niger et du Mali. Ce réseau de connaissances s'inscrit dans une logique de proximité du point de vue de la parenté – les oncles et tantes, les frères et sœurs, les cousins – même si la place des liens amicaux n'est pas négligeable. Les collatéraux jouent donc le rôle le plus important dans la construction d'un espace de la dispersion, rôle qui se retrouve au travers des envois de remises : 46,2% des jeunes réfugiés et 68,7% des jeunes hôtes reçoivent de l'argent et/ou des biens d'au moins un de leurs collatéraux installés à l'étranger. Ces envois de remise jouent un rôle dans le quotidien des familles, s'inscrivant dans la logique d'une économie de subsistance et dans un contexte d'économies locales faiblement monétarisées.

Du point de vue social et symbolique, ces envois participent aussi à la construction des aspirations et des projets migratoires des jeunes. Dans la mesure où elles reflètent l'autonomie économique réelle ou supposée de ceux qui sont à l'étranger, les remises participent de la volonté de départ des jeunes tant pour s'autonomiser à leur tour, que pour venir en soutien à leur famille et par là-même assumer et assurer leur rôle social. Dans cette perspective de mimétisme entre ceux qui sont déjà à l'étranger et ceux qui expriment le souhait de partir, apparaissent des concordances entre espace de dispersion et espace potentiel de migration. Ces concordances permettent de dessiner un espace connu, en partage, voire d'appartenance, entre les immobiles – ou encore immobiles - et les mobiles.

Dans les sites d'accueil des régions de Tillabéri et Tahoua, les jeunes hôtes et réfugiés sont placés dans une **situation de dépendance accrue par leur faible capital en matière d'éducation et d'accès à l'emploi**. Le contexte des espaces de vie s'institue comme un facteur également aggravant de cette situation de dépendance, en raison de la faiblesse des potentialités en matière de ressources agricoles, commerciales, économiques plus largement. La domination d'un système agricole et d'élevage de subsistance construit des systèmes de production peu monétarisés. Cette situation relativement ancienne, et partagée de la **région de Gao à celles de Tillabéri et Tahoua, a favorisé historiquement les départs en migration circulaire**, contribuant au fil des décennies à la construction de **systèmes migratoires structurés et structurants, orientés vers les pays du Golfe de Guinée, l'Algérie et la Libye**. À ces départs lointains, il faut ajouter des systèmes de mobilité construits à l'échelle des régions transfrontalières du Gourma et du Zarmaganda / Kourfey ; ceux-ci reposent sur des appartenances et une histoire commune qui se traduisent notamment par des alliances matrimoniales, le partage de parcours de transhumance, des mobilités de travail, familiales...

Lors du déclenchement du conflit au Mali, cette région transfrontalière a facilité l'accueil de certains réfugiés, que ce soit à Ayorou ou Niamey, tout comme elle permet de maintenir des liens forts avec les communautés restées au Mali. Comme le montrent les pratiques des jeunes réfugiés, **ces mobilités transfrontalières peuvent constituer une ressource, que ce soit par la redistribution à l'échelle des familles dispersées ou par des pratiques commerçantes jouant sur le différentiel des frontières**. Cependant, la mise en place de l'état d'urgence dans nombre de départements du Niger et du Mali, tout comme le contexte d'insécurité, constituent des handicaps importants pour la pérennité du dynamisme économique et social de cet espace transfrontalier.

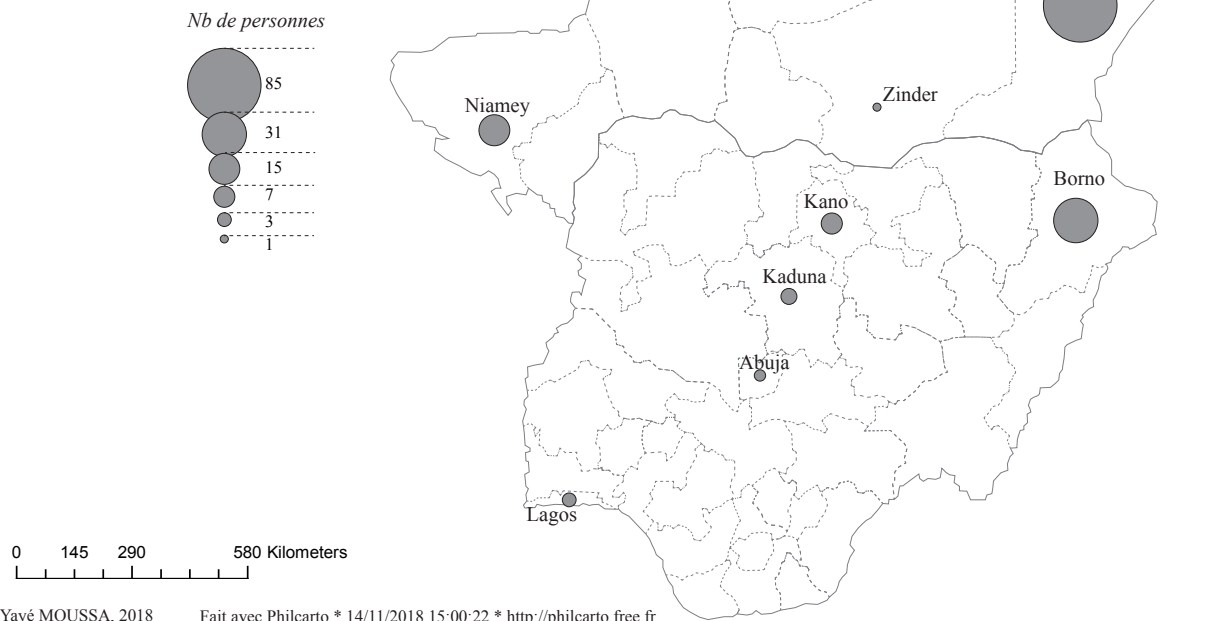
Parallèlement, **les jeunes réfugiés maliens se sont déplacés au Niger avec leur réseau migratoire international**, qui reste un appui important pour la mise en œuvre des projets migratoires individuels. Ces réseaux s'inscrivent dans la continuité de ceux des jeunes Nigériens avec lesquels ils partagent non seulement les mêmes destinations, mais aussi les mêmes modes de migration, à savoir les migrations circulaires inscrites dans le fonctionnement des sociétés. **Ces jeunes s'inscrivent dans un héritage qui participe de la construction d'une « culture de la mobilité », c'est-à-dire que l'espace de vie ne peut être réduit au seul espace local, mais ne peut se comprendre qu'à travers de la dispersion et des circulations.**

Les sites d'accueil de la région de Diffa : un espace transfrontalier ouvert sur le Nigeria

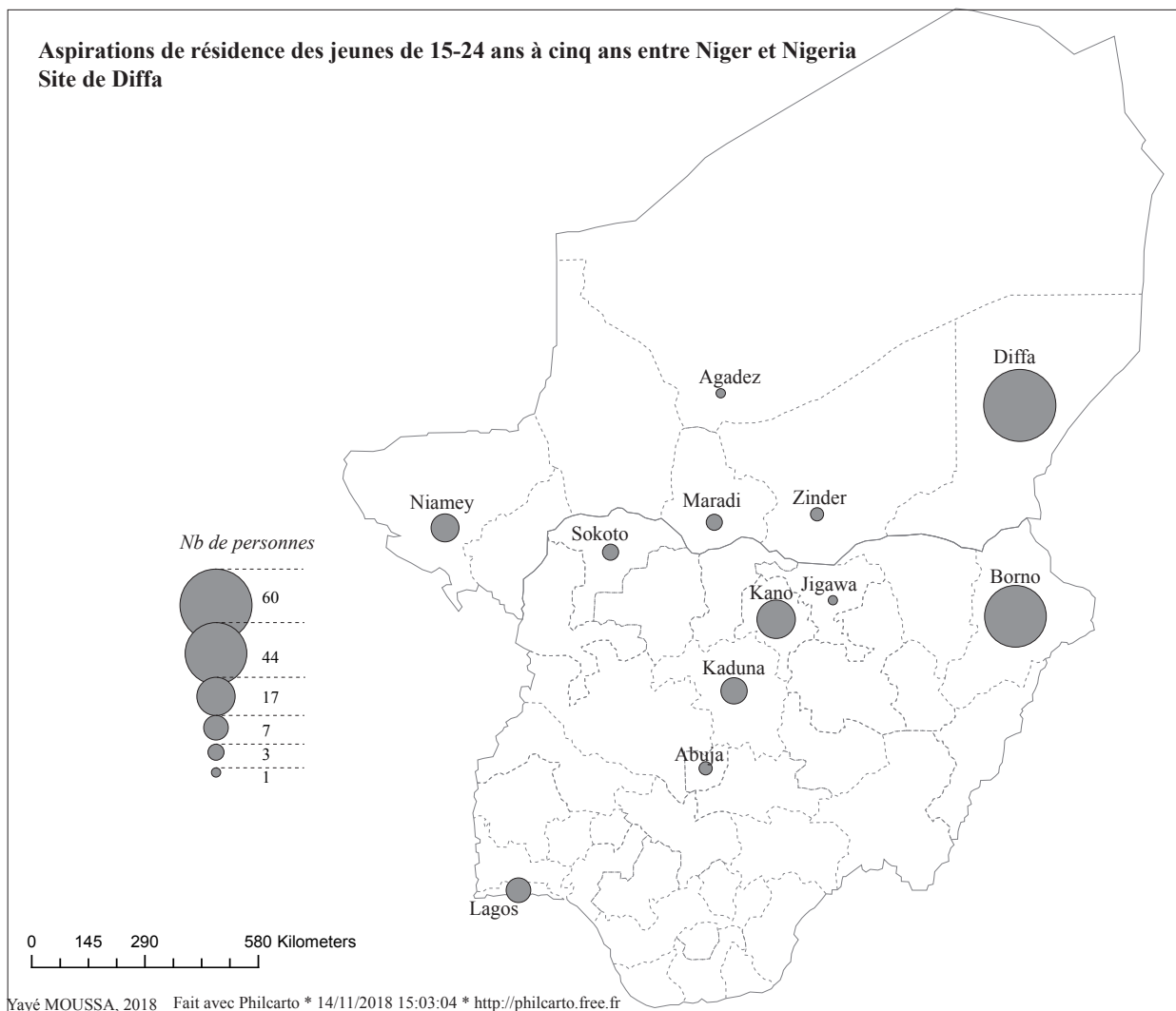
Contrairement aux régions de Tillabéri/Tahoua, les jeunes réfugiés de la zone de Diffa aspirent à retourner au Nigeria, y compris à court terme ; en effet, 51,5% d'entre eux souhaitent vivre au Nigeria à une échelle de deux ans, 53,9% à une échelle de cinq ans, 55,9% à une échelle de dix ans et 59,7% à une échelle de cinquante ans. Paradoxalement, si plus de la moitié d'entre eux souhaitent retourner vers le Nigeria à court terme, le pourcentage n'évolue que faiblement en fonction des périodes ; les jeunes réfugiés apparaissent partagés face à une fin rapide du conflit. Et, de même que dans les deux autres régions, l'aspiration de nombre d'entre eux à rester sur le territoire nigérien renvoie d'une part à un espace transfrontalier de circulation, d'autre part à l'installation devenue aujourd'hui durable dans la région de Diffa. Également, comme corroboré dans plusieurs entretiens, les jeunes font référence à leur appartenance à cet espace original qu'est le bassin du lac Tchad.

La position des jeunes retournés est plus ambiguë ; s'ils sont un peu plus de la moitié à aspirer à vivre au Niger à une échelle de deux ans, ils ne sont plus qu'un tiers aux échelles de 5 et 10 ans à aspirer à cette même résidence. Cependant, à ces échelles de temps, la part de ceux qui déclarent ne pas savoir où ils aspirent à vivre est d'environ 20%. L'installation au Niger de ces jeunes retournés n'apparaît pas évidente, mais le retour au Nigeria ne l'est pas pour autant. Comme dit précédemment, il s'agit aussi de la catégorie de populations la plus impliquée dans les aspirations à la migration internationale. L'existence d'un capital migratoire participe sans doute tant de cette indécision, que du souhait de s'engager dans des mobilités plus lointaines. Enfin, les jeunes déplacés internes et les jeunes hôtes ont des aspirations proches : aux échelles de 5 et 10 ans, une part non négligeable d'entre eux souhaite vivre au Nigeria (entre 11 et 13%) voisin. Cette volonté de mobilité s'inscrit certes dans les habitudes de pratiques transfrontalières au sein d'un espace de proximité, mais les potentielles migrations internationales plus lointaines sont aussi captées par l'attraction économique du Nigeria voisin, en particulier de ses grandes villes, auxquelles s'ajoutent les proximités culturelles et linguistiques.

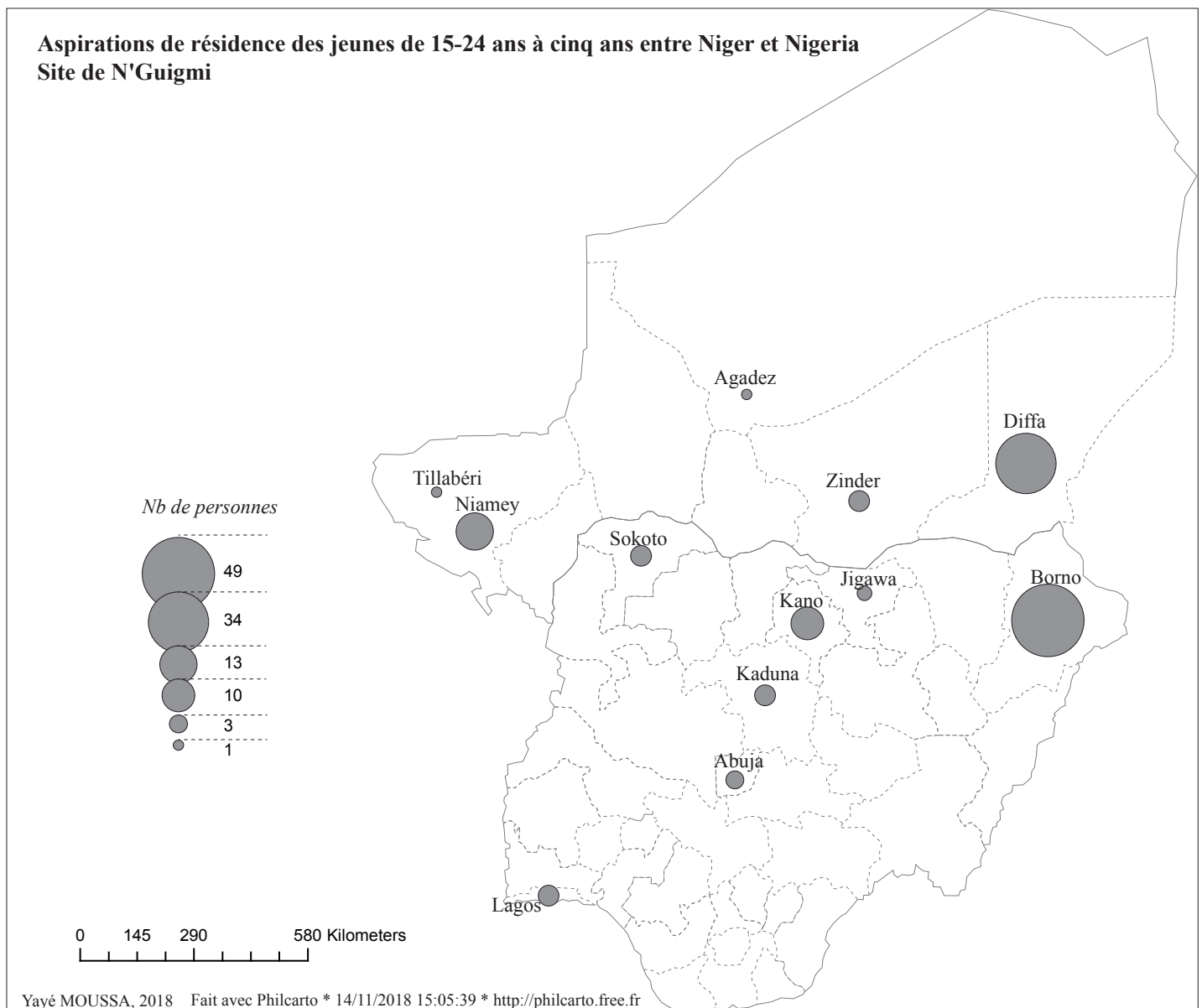
**Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans entre Niger et Nigeria
Site de Boudouri**



**Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans entre Niger et Nigeria
Site de Diffa**



**Aspirations de résidence des jeunes de 15-24 ans à cinq ans entre Niger et Nigeria
Site de N'Guigmi**



Si les jeunes des sites d'accueil de la région de Diffa, tout comme ceux des régions de Tillabéri / Tahoua, s'inscrivent dans un espace transfrontalier de proximité, centré sur le bassin du lac Tchad, celui-ci est plus étendu, tant en direction du Nigeria que du Niger. Les jeunes du site de Boudouri, qui sont majoritairement des déplacés internes se positionnent dans l'espace transfrontalier le plus restreint, aspirant à rester autour de la Komadougou-Yobé et du lac Tchad. À l'inverse ceux des sites de Diffa et de N'Guigmi aspirent à des mobilités plus extensives, vers les capitales régionales du Niger, et vers les grandes villes du Nigeria, qui sont autant de pôles économiques porteurs de ressources potentielles. Le repli sur le bassin du lac Tchad s'inscrit dans l'histoire locale des mobilités, en lien avec les pratiques culturelles, la pêche et les activités commerciales.

Cet espace transfrontalier permet de capter en partie les aspirations à la migration internationale, et surtout il est orienté vers des espaces urbains d'importance aux côtés des espaces ruraux du bassin du lac Tchad. Alors que l'espace transfrontalier entre Niger et Mali est inscrit dans une proximité, liée à l'appartenance surtout, celui qui se construit entre Niger et Nigeria, au travers des aspirations des jeunes réfugiés, déplacés internes et hôtes, va au-delà pour englober des pratiques de migrations à moyenne et longue distance vers les espaces urbains. Il se déploie ainsi tout le long de la frontière de Diffa jusqu'à Sokoto et s'oriente selon un axe nord-sud vers les villes de Kano, Abuja, plus marginalement Lagos. En intégrant des aspirations relevant des migrations internationales et internes, cet espace transfrontalier détourne le potentiel migratoire de ces jeunes pour qui il n'est pas nécessaire de chercher des destinations plus lointaines. Les pratiques de mobilité au cours de l'année passée sont aussi le reflet de cette tendance.

Cette construction particulière de l'espace transfrontalier se retrouve dans l'analyse des choix des aspirations de résidence ; en effet, contrairement aux jeunes de Tillabéri/Tahoua, la paix et la sécurité passent au second plan au profit de la famille, du fait d'avoir un emploi ou d'accéder à de bonnes conditions économiques. Ainsi, à l'échelle de deux ans, les jeunes réfugiés sont 22% à justifier le choix de leur aspiration de résidence par la présence de membres de la famille, alors qu'ils sont simplement 1/5 à invoquer la paix et/ou la sécurité.

Cette part diminue progressivement au fil des échelles de temps toujours en faveur des liens familiaux. Les déplacés internes présentent un profil relativement proche, sauf qu'à l'échelle de deux ans, ils sont plus nombreux à invoquer la paix et la sécurité (34,7%) pour légitimer leur choix. Enfin, les jeunes hôtes mentionnent la paix et la sécurité de la même manière que les réfugiés, c'est-à-dire qu'ils sont un 1/5 à l'échelle de deux ans, cette part allant diminuant.

Ainsi, quelle que soient les catégories, la proximité de la famille constitue un facteur essentiel de choix des lieux pour les jeunes ; ils sont suivis par les critères économiques qui représentent environ le quart des mentions pour toutes les périodes et les statuts. Cette situation, différente de celle des régions de Tillabéri/Tahoua, peut s'expliquer par l'insécurité qui règne dans les espaces d'accueil des populations ; qu'ils choisissent le Niger ou le Nigeria comme aspiration de résidence, la région de Diffa reste marquée par cette insécurité, qui apparaît comme compensée par la proximité de la famille. D'autres éléments explicatifs apparaissent, dont certains sont spécifiques aux jeunes de cette région. Par exemple, l'agriculture est mentionnée à de nombreuses reprises par des jeunes de statuts divers. Si elle apparaît surtout associée au Niger ou au Nigeria, elle n'est pas absente des aspirations à la migration internationale pour des pays tels que la Libye, le Tchad ou l'Arabie Saoudite.

Termes expliquant le choix du lieu de résidence possible selon les zones géographiques et les temporalités - Sites d'accueil de Diffa (Nombre de mentions)

Zone sou-haïtée	Échelle de temps	Paix/fin du conflit	Sécurité	Pays natal	Parenté/famille	Solidarité/Hospitalité	Patri-moine/héritage	Amitiés	Bonnes conditions de vie	Agri-culture/élevage	Fleuve/mare	Etudes / Formation pro.	Emploi/com-merce	Oppor-tunité de travail	Habitude	Am-biance/loisir	Religion/pays musulman	Décou-verte / Aventure	Retraite/Vieillesse/mort	NSP	TOTAL
Niger	2 ans	37	102	7	114	0	2	19	20	15	7	46	69	68	47	12	0	9	0	0	574
	5 ans	40	42	14	99	0	0	23	56	37	10	36	29	77	9	5	0	5	0	0	482
	10 ans	13	33	12	86	0	2	54	19	6	40	30	97	41	15	8	0	5	0	0	461
	50 ans	32	34	35	127	0	5	12	15	9	6	7	71	0	38	0	9	2	30	1	433
Nigeria	2 ans	23	46	7	73	0	3	12	35	16	11	22	40	47	8	5	0	5	0	0	353
	5 ans	17	10	21	83	0	0	10	57	24	8	27	41	61	5	2	2	6	0	0	374
	10 ans	9	16	13	85	0	9	41	22	8	17	22	83	54	8	9	0	9	0	0	405
	50 ans	19	16	49	121	2	4	6	33	19	7	7	72	0	21	0	11	1	16	1	405
Afrique de l'Ouest et Centrale	2 ans	1	2	0	3	0	0	2	3	3	1	0	7	6	0	0	0	1	0	0	29
	5 ans	0	2	2	4	0	0	1	9	4	1	3	10	6	0	1	0	4	0	0	47
	10 ans	0	1	1	6	0	1	9	2	2	1	0	8	4	0	0	0	2	0	0	37
	50 ans	18	10	0	4	0	0	8	13	2	1	1	12	0	5	0	26	2	1	0	103
Afrique du Nord	2 ans	0	2	0	1	0	0	2	0	8	0	2	12	13	2	1	0	2	0	0	45
	5 ans	0	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0	11	7	0	1	0	1	0	0	25
	10 ans	1	1	0	1	0	0	3	1	1	0	3	5	3	0	0	0	2	0	0	21
	50 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Europe	2 ans	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	3	1	2	0	1	0	1	0	0	11
	5 ans	1	2	1	0	0	0	0	12	0	0	5	3	2	0	0	0	2	0	0	28
	10 ans	1	2	0	1	0	0	10	7	0	0	9	6	9	0	0	0	5	0	0	50
	50 ans	3	1	0	2	1	0	0	7	0	2	0	3	0	2	0	0	3	0	0	24
Amérique du Nord	2 ans	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	4
	5 ans	0	0	0	1	0	0	0	3	0	0	2	1	4	0	0	0	1	0	0	12
	10 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	1	1	0	0	1	0	0	6
	50 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Moyen-Orient & Asie	2 ans	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	2	3	7	0	0	2	2	0	0	20
	5 ans	2	2	0	1	0	0	1	5	1	0	0	1	5	0	0	8	1	0	0	27
	10 ans	3	2	0	3	0	0	6	3	1	2	6	7	10	0	0	16	0	0	0	59
	50 ans	1	0	0	0	1	0	0	5	0	1	0	2	0	2	0	0	0	1	0	13
TOTAL	2 ans	61	152	15	194	0	5	35	62	42	20	75	132	144	57	19	2	21	0	0	1036
	5 ans	60	59	39	188	0	0	36	143	67	19	73	96	162	14	9	10	20	0	0	995
	10 ans	27	55	26	182	0	12	123	55	18	60	72	206	122	24	17	16	24	0	0	1039
	50 ans	73	61	84	254	4	9	26	75	30	17	15	160	0	69	0	46	8	48	2	981

L'analyse des facteurs explicatifs en fonction des pays permet de mettre en évidence la faiblesse des liens familiaux en dehors du Niger et du Nigeria, qui restent les principaux choix des jeunes ; de même, les dimensions économiques apparaissent comme assez centrales dans le choix des lieux. Hors du Niger et du Nigeria, les jeunes ne semblent pas disposer de réseaux familiaux solides sur lesquels ils pourraient asseoir leur mobilité ; cependant, ils mobilisent des liens amicaux pour expliquer l'aspiration à la migration internationale. Ainsi, ceux-ci se retrouvent pour des pays tels que le Tchad, l'Arabie Saoudite, le Soudan ou la France. Face à des réseaux migratoires familiaux très limités, les jeunes de Diffa se tournent vers des réseaux amicaux, qui restent aussi peu étendus, et qui renvoient surtout à des liens moins forts que la famille, plus globalement à un capital migratoire plus limité. L'analyse des mobilités effectives des jeunes vient corroborer ce tableau d'un espace des aspirations relativement restreint spatialement et socialement.

Les sites d'accueil de la région de Diffa : des mobilités de courte et moyenne distance adossées à un réseau social restreint

Si l'espace des aspirations apparaît comme relativement restreint en lien avec l'histoire des mobilités de cette région et le capital migratoire des jeunes, il n'en reste pas moins que les jeunes font preuve d'une pratique assez importante des mobilités de proximité. En effet, 34,9% d'entre eux se sont absents pendant au moins un mois au cours de l'année précédant l'enquête : les jeunes hôtes sont ceux qui se déplacent le plus (42,9% d'entre eux), suivis des retournés (36,4%), des réfugiés (35,9%) et des déplacés internes (28,4%). L'analyse des motifs de déplacement, comme des lieux, s'inscrit dans la continuité des observations faites lors de l'analyse des aspirations. Plus de la moitié des jeunes (55,6%) ont voyagé pour rendre visite à leur famille ou à des amis ; ces déplacements sont particulièrement élevés chez les jeunes hôtes et les retournés. À l'inverse, les jeunes réfugiés et déplacés internes se sont plus déplacés pour des raisons économiques, en particulier la recherche d'un travail (respectivement 36,6% et 35,2% d'entre eux), au détriment des visites à l'entourage qui restent toutefois le principal motif. Les jeunes retournés se sont qu'un quart à s'être déplacés à la recherche d'un emploi et les jeunes hôtes, 11%. Ces derniers, comme les déplacés internes, sont aussi concernés par les déplacements pour la scolarisation, ce qui n'est pas le cas des retournés ou des réfugiés. Le rôle social de ces déplacements se retrouve dans l'analyse des destinations dont la liste est réduite aux quatre pays du bassin du lac Tchad : Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun. Ces mobilités annuelles s'inscrivent donc dans un espace de proximité, au premier rang desquels se trouve le Niger avec la région de Diffa, puis le Nigeria avec les États du Borno, du Yobé et de Jigawa, c'est-à-dire les États d'où sont originaires principalement les réfugiés. Le Tchad et le Cameroun n'apparaissent quant à eux que de façon très marginale.

En complément de l'analyse des aspirations et des mobilités effectives de l'année passée, l'analyse des réseaux sociaux et de l'espace de dispersion fait aussi ressortir celle d'un espace de vie centré sur le bassin du lac Tchad. En effet, tout statuts confondus, les jeunes sont 34,6% à être en contact avec une personne en migration interne ou internationale. Les différences entre les statuts sont peu importantes, les jeunes réfugiés, retournés et hôtes sont entre 36 et 37% à avoir ce type de contact alors que les jeunes déplacés internes ne sont que 24,8%. Tout comme la taille et l'intensité de l'espace des aspirations et des mobilités effectives étaient à mettre en lien avec l'espace de dispersion dans les régions de Tillabéri/Tahoua, dans celle Diffa, les espaces des aspirations et celui des mobilités effectives sont à la mesure de l'espace de dispersion de l'entourage, c'est-à-dire assez limités. Classiquement, cet espace de dispersion se construit autour de la famille proche, les collatéraux, oncles et cousins, ainsi que la fratrie. Cependant, la particularité des jeunes dans cette région de Diffa est qu'ils semblent pouvoir compter sur un réseau amical assez important, celui-ci représentant le quart des personnes avec lesquels l'individu est en lien et qui ne réside pas sur le lieu d'enquête. Si ce réseau amical présente l'avantage de ne pas obéir aux mêmes règles de droits et devoirs que la parenté, les liens y sont souvent moins forts que les liens intrafamiliaux.

Comme les précédents, cet espace de dispersion est centré sur le Niger et le Nigeria, ces deux pays abritant 55,7% des personnes avec lesquels les jeunes sont en lien. Si assez logiquement, le Nigeria supplante le Niger pour ce qui est des jeunes réfugiés et retournés - c'est-à-dire les jeunes dont l'ancrage initial est au Nigeria -, les déplacés internes présentent un réseau social très ancré au Niger, alors que celui des jeunes hôtes est partagé entre les deux pays. Cette situation témoigne de la force des pratiques transfrontalières, de déplacements et d'ancrages construits historiquement en dépit de la frontière.

Au-delà de ces deux pays, l'espace de dispersion se distingue quelque peu en fonction du statut des personnes. Le Tchad, pays également frontalier, occupe une place remarquable chez les jeunes réfugiés (12,5% des membres de leur réseau y vit), comme chez les jeunes retournés et hôtes. Ce pays s'inscrit dans le prolongement de l'espace transfrontalier Niger / Nigeria. La Libye ressort, en particulier pour les jeunes retournés et hôtes - 16,7% des membres de leur réseau y vit -, puis chez les jeunes déplacés internes (12,7%) et réfugiés (9,8%). L'Arabie Saoudite occupe une place non négligeable notamment chez les jeunes réfugiés et déplacés internes, s'inscrivant tout comme la Libye dans la logique d'une histoire migratoire ancienne. La France occupe aussi une place surtout pour les réfugiés et les retournés, soit en lien avec le programme récent de réinstallation du HCR, soit en lien avec des mouvements de départ du Nigeria à destination de l'Europe.

Au final, les déplacés internes ont l'espace de dispersion le plus restreint, à l'image de leurs aspirations de résidence ou de leurs mobilités effectives. Les jeunes hôtes, comme les jeunes réfugiés, ont un espace de dispersion ancré essentiellement au sein de l'espace transfrontalier, auquel il faut ajouter la Libye, plus marginalement l'Arabie Saoudite. Les jeunes retournés présentent l'espace de dispersion le plus large, à l'image de leurs mobilités effectives et de leurs aspirations : le fait d'avoir la migration en héritage ou d'avoir effectivement migré par le passé apparaît comme un catalyseur ayant produit d'autres mobilités vers d'autres espaces. À noter que

quelque soit l'ampleur et la dispersion de ce réseau social, les jeunes entretiennent des liens forts avec lui. En effet, 66,3% d'entre eux reçoivent des remises, les résidents hôtes étant ceux qui reçoivent le moins (56,8%), alors que 65,7% des jeunes réfugiés, 68,5% des jeunes déplacés internes et 91,7% des retournés reçoivent des remises de la part de leurs proches en migration. L'importance de ces remises vient contrebalancer la faiblesse de la dispersion de ce réseau social. Les jeunes peuvent compter sur les membres de leur communauté dispersés au Niger, au Nigeria et dans quelques rares autres pays. La force de ces liens constitue un facteur pouvant faciliter la réalisation des aspirations au départ de ceux qui le souhaitent, ou susciter des départs non encore exprimés : l'échange de nouvelles, l'envoi de remises sont autant d'éléments propices à la préparation d'un voyage, d'un accueil ou à la participation au financement d'un voyage. Ainsi, ces jeunes disposent d'un relatif capital migratoire, mais inscrit dans la proximité contrairement à ceux des régions de Tillabéri/Tahoua pour lesquels le capital migratoire est inscrit dans des espaces et une intensité de mobilité plus vastes.

Les jeunes de la région de Diffa sont ainsi **centrés sur un espace transfrontalier**, avec des pratiques et des aspirations inscrites dans la continuité d'un espace d'échanges et de mobilité, qui s'étend tout le long de la frontière entre le Niger et le Nigeria. Si les aspirations des jeunes réfugiés à court terme peuvent laisser à penser à une volonté de retour vers les États d'origine, il ne faut pas oublier que ces mêmes États abritent aussi des espaces urbains attractifs où les opportunités d'emploi sont plus importantes qu'au Niger.

Si l'on croise les facteurs de mobilité mentionnés dans la construction de l'espace des aspirations à moyen et long terme, et ceux mentionnés dans les pratiques à court terme, **les dimensions économiques, sociales et de paix s'entremêlent pour caractériser un espace de proximité à l'échelle transfrontalière**. Malgré le conflit et les exactions qui restent plus importantes du côté du Nigeria que du Niger, les jeunes réfugiés, mais aussi les jeunes hôtes, n'ont pas perdu de vue cet espace qui est aussi celui où leurs ascendants et eux-mêmes ont pu trouver les ressources indispensables à leur ancrage pendant des décennies. Cette continuité historique d'un espace des pratiques transfrontalières est commune aux jeunes des régions de Tillabéri/Tahoua. La différenciation s'effectue par rapport à l'histoire et aux pratiques migratoires, ces espaces n'offrant pas les mêmes potentialités du point de vue des ressources pour les populations. **Alors que l'horizon d'attente des jeunes des régions de l'ouest du Niger est tourné en grande partie vers la migration internationale, celui des jeunes de Diffa reste centré sur la frontière entre le Niger et le Nigeria, quitte à se déplacer vers les États et régions plus à l'ouest de Diffa pour échapper à l'insécurité liée au conflit**. Les propos de jeunes réfugiés lors d'un focus group à Diffa résument cette situation :

« Le départ vers un autre pays est une rare pratique dans notre culture, car nous avons tout dans notre région. Il y a très peu de gens qui quittent. Ils ne partent pas pour chercher l'argent, mais pour le commerce ou la découverte. (...) »

- À mon avis, la situation dans laquelle nous sommes ne permet pas aux jeunes de penser à la migration. Je n'ai aucune intention d'aller dans un autre pays ni pour chercher la fortune, ni pour trouver la bonne vie. Parce que chez nous, il y a tout ce dont nous avons besoin. Mon seul souhait, c'est de retourner au pays ». (FG Diffa, jeunes réfugiés, août 2018)

Les jeunes réfugiés, déplacés internes et hôtes face à la définition de leurs horizons : construire un projet migratoire ou s'insérer localement ?

L'analyse croisée des projets individuels des jeunes et de leur ancrage dans un contexte social original est effectuée sur la base de focus group (40), dont le déroulement visait à les faire débattre autour du fait migratoire en général et de la manière dont ils se positionnent par rapport à la migration. Cette analyse s'effectue d'une part en regard de la situation particulière de ces jeunes, et d'autre part en tenant compte de la place des mobilités dans chacun des contextes locaux.

Du point de vue individuel, ces jeunes, en raison de leur âge, mais aussi de leur situation économique et sociale, sont placés dans une situation de dépendance tant du point de vue familial que social, au regard des logiques hiérarchiques qui structurent ces sociétés. Le moment de la jeunesse est cependant aussi celui du changement, dans la mesure où c'est à cette période que s'opère le passage à la vie adulte. Les formes de dépendance, économique, sociale, familiale, s'imbriquent les unes aux autres pour construire une légitimité qui marque le passage à la vie adulte : se marier, accéder à un emploi, être à même d'aider ses parents sont autant de jalons qui autorisent ce processus de changement de statut social. La compréhension des projets de mobilité ou d'immobilité est à replacer dans la perspective de ce moment de changement, propre à la jeunesse. L'acquisition de l'autonomie économique constitue pour les jeunes un moyen d'acquiescer une certaine autonomie sociale, ou du moins de faire bouger les lignes de leur position dans la hiérarchie sociale. Ce processus d'autonomisation passe par leur capacité à se prendre en charge eux-mêmes, comme à prendre en charge une partie de leur famille, spécifiquement pour les jeunes hommes - dont il sera question dans ce qui suit -, et partant à assumer les responsabilités qui leur incombent en tant qu'adulte en devenir.

La manière dont les jeunes envisagent et construisent ce changement de statut social est à replacer dans le contexte local et ses caractéristiques. Pour ce qui est des populations des sites d'accueil des régions de Tillabéri et Tahoua, comme le montrent des travaux anciens et les analyses précédentes, les migrations et les mobilités occupent une place importante dans les imaginaires comme dans les expériences. Elles sont conçues comme une stratégie d'adaptation face aux crises locales, mais aussi comme une habitude et une ressource devenues indispensables pour le maintien des équilibres locaux et des populations dans les villages. Intégrées aux économies familiales, les migrations sont aussi dotées d'une forte portée symbolique pour ces sociétés, s'apparentant par exemple à un temps initiatique qui participe à faire de l'individu un être socialement accompli. Ce vécu des migrations ne se retrouve pas auprès des jeunes des sites d'accueil de la région de Diffa ; en effet, ils ont pu bénéficier des potentialités offertes en matière d'agriculture, de pêche et d'élevage dans le bassin du lac Tchad, tout comme cette région s'inscrit dans un marché transfrontalier important. Également, la proximité du Nigeria et de grandes villes économiquement attractives a favorisé des mobilités de courte et moyenne distance.

Ainsi, les représentations et les projets des jeunes s'inscrivent dans ces contextes hérités, mais en constant changement en lien avec les conflits qui les affectent aujourd'hui et leur marginalisation ancienne. Ce contexte sécuritaire, et notamment l'instauration de l'état d'urgence (interdiction de circulation des motos, des marchés, des intrants...), participe de l'aggravation des conditions d'accès aux ressources locales, voire même à la disparition de certaines ressources. Dans la région de Diffa en particulier, si certains assouplissements ont été consentis, en particulier autour de la culture du poivron ou du commerce du poisson, les contraintes de circulation limitent les possibilités d'échanges transfrontaliers qui sont pourtant au cœur de l'économie locale.

Les discours des jeunes sur les représentations et les pratiques de la migration sont à replacer à l'aune de ces différents éléments. Ces discours se déclinent autour des significations des mouvements migratoires, des normes sociales qui les régissent, ainsi que des expériences de certains.

«Partir pour chercher» : entre l'acquisition d'un statut social et l'incertitude de la migration

L'expression «partir pour chercher» résume à elle seule les différents niveaux qui construisent le choix de migrer ou non de la part des jeunes. En effet, elle englobe à la fois des dimensions sociales, économiques et culturelles pour exprimer une pratique, celle des migrations circulaires. Les jeunes n'envisagent pas le départ en migration sans la perspective d'un retour, qui est aussi le moment de la démonstration du changement de statut social.

Ainsi, «partir pour chercher» s'inscrit d'un côté dans la continuité de l'absence d'activités dans les sites d'accueil, ce qui confronte les jeunes tout d'abord à l'ennui et l'attente, mais aussi à leur incapacité à assumer leurs

besoins, à venir en aide à leur famille.

«Elle [la migration] intervient quand les jeunes n'ont rien comme argent et emploi, ils ne peuvent pas s'éterniser à être pris en charge. Pour éviter de prendre pour autrui, mieux vaut sortir pour chercher, ce n'est pas que les gens veulent sortir, c'est la situation qui l'impose

- (...)

- Certains profitent de leur départ car ils se marient et construisent avec les fonds acquis au cours de leur séjour, mais d'autres au contraire ne gagnent rien et reviennent bredouille.

- Il y a beaucoup de profit dans ces sorties à l'extérieur, tu laisses souvent la famille en famine, mais une fois là-bas, tu envoies de quoi les nourrir, cela est une bonne chose. On est fier de toi. Aussi, parfois on arrive à avoir de quoi entreprendre quelque chose une fois à la maison de sorte qu'on n'a plus envie de sortir». (FG Abala, jeunes réfugiés, août 2018)

«Le voyage, c'est le fait par exemple, toi, tu es de Mangaizé, tu quittes pour aller t'installer à Cotonou ou en Côte d'Ivoire pour chercher. C'est la recherche de l'argent. La raison pour laquelle les gens quittent, c'est que si ce n'est pas en saison des pluies, il n'y a pratiquement rien à faire. Les gens manquent de vêtements à porter. Quand tu restes dans cet état, tu finiras par vieillir sans te marier. Tu pourras apporter à tes frères des habits et autres. Tant que tu restes ici, ce n'est pas impossible d'arriver, mais c'est très difficile. Si tu veux réussir, pars là où personne ne te connaît. Quand tu es chez toi, tu seras influencé dans le choix du travail ; mais si tu sors, c'est fini, tu n'as pas froid aux yeux, tu es prêt à faire n'importe quel travail». (FG Mangaizé, jeunes réfugiés, août 2018)

Ce qui ressort de ces propos est la nécessité d'aller chercher, c'est-à-dire de sortir de chez soi, des limites de son pays pour accéder à une ressource. Plus que l'argument économique, ce qui est mis en avant est l'absence de perspective à l'échelle locale, qui peut se décliner par l'ennui, l'impossibilité d'accéder à une activité, la libération de la main d'oeuvre à la fin de la saison des pluies. Parallèlement à cette mention du dénouement, se retrouve l'argument social de la dépendance. Les jeunes évoquent alors le changement de statut social qu'autorise la migration : ouvrir la possibilité du mariage, envoyer de l'argent à sa famille et en tirer une reconnaissance, revenir avec des biens, voire même acquérir la capacité de construire localement une activité. La migration est aussi envisagée comme un moment libérateur vis-à-vis de certaines normes, en particulier celles liées à l'exercice de tel ou tel type de travail : la honte liée à la réalisation de certaines tâches disparaît lorsque l'on n'est plus sous le regard social, ce qui favoriserait les chances de réussite.

Cependant, malgré la mise en avant de la nécessité «d'aller chercher», les jeunes ne sont pas dupes des risques encourus et de l'incertitude inhérente au fait même de migrer. La migration n'est ainsi pas défini comme un garant de réussite (des jeunes évoquent le fait que certains rentrent sans rien, que d'autres ne rentrent jamais et disparaissent), mais plutôt comme la seule alternative qui se présente à eux pour pallier aux déficiences de l'espace local. Cette incertitude transparaît lorsque sont évoqués les risques liés au voyage, la possibilité de disparaître, de laisser sa famille sans nouvelles ou simplement de rentrer sans rien. Elle conduit certains locuteurs à revenir sur leur affirmation première de la nécessité de partir pour présenter le choix plus individuel de rester, alors que d'autres assument les risques et poursuivent leur discours autour de la construction d'un projet migratoire. L'ambivalence des jeunes face à la migration se joue autour de cette dimension du choix individuel, alors que d'un point de vue collectif la nécessité de partir est sans cesse affirmée.

Cette forte affirmation se retrouve essentiellement du côté des jeunes des sites d'accueil de Tillabéri et Tahoua, qu'ils soient réfugiés ou hôtes. Les jeunes des sites de Diffa présentent un positionnement moins marqué; ils définissent la migration soit comme quelque chose qui leur est extérieur, soit comme une pratique qu'ils refusent, soit qui leur est imposée par la situation actuelle.

«Le départ vers un autre pays est une rare pratique dans notre culture, car nous avons tout dans notre région. Il y a très peu de gens qui quittent. Ils ne partent pas pour chercher l'argent, mais pour le commerce ou la découverte.

- (...)

- À mon avis, la situation dans laquelle nous sommes ne permet pas aux jeunes de penser à la migration. Je n'ai aucune intention d'aller dans un autre pays ni pour chercher la fortune, ni trouver la bonne vie. Parce que chez nous, il y a tout ce dont nous avons besoin. Mon seul souhait, c'est de retourner au pays». (FG Diffa, jeunes réfugiés, sept. 2018)

«L'émigration est un bienfait car les gens partent pour chercher de l'argent, les marchés d'ici ne fonctionnant pas normalement, ils partent en quête d'autres possibilités». (FG N'Guigmi, jeunes réfugiés, septembre 2018)

Alors que la migration est présentée comme une norme par les jeunes des sites d'accueil des régions de

Tillabéri et Tahoua, elle apparaît comme une exception, une anomalie dans le discours des jeunes des sites d'accueil de Diffa. Comme signalé précédemment, ces derniers ne s'inscrivent pas dans une histoire longue de la migration, mais plutôt dans une logique de mobilités à courte et moyenne distance en lien avec l'espace transfrontalier et la proximité du Nigeria. Cependant, la situation actuelle, celle de l'état d'urgence, du conflit et de leurs conséquences socio-économiques, peut pousser certains jeunes à partir.

La situation de pauvreté décrite par l'ensemble des jeunes constitue un facteur aggravant dans les aspirations à la migration ; dans la continuité de ce qui précède, ce lien est d'autant plus fort dans les discours de ceux des sites d'accueil de Tillabéri et Tahoua que l'espace local n'a jamais constitué une ressource suffisante. Cette situation de pauvreté est décrite par les jeunes réfugiés comme une quasi-incapacité à vivre dans les sites d'accueil, faute d'activités et en raison de la situation de dépendance de l'aide humanitaire. Les jeunes hôtes ont un discours proche, sauf qu'ils font référence aux déficiences de l'environnement local, à l'incapacité des autorités à leur apporter un soutien. Dans cette perspective, nombre de discours mettent en avant la dimension de la contrainte face à la migration, introduisant une continuité avec la mobilité forcée liée au conflit.

« Les gens ne partent pas par plaisir, mais par contrainte. Le voleur ne vole pas par plaisir, mais à cause de la pauvreté. Il vole tout en sachant qu'on peut l'humilier, le tuer, c'est pareil pour le départ ».
FG Abala, jeunes réfugiés, août 2018)

Cependant, la référence au contexte de pauvreté laisse apparaître une forme d'ambivalence entre l'aspiration à partir et le projet, la capacité à partir. En effet, interrogés sur un départ effectif, nombre de jeunes arguent de leur incapacité financière à entreprendre une telle aventure ; seuls ceux qui disposent d'un appui des membres de leur famille, souvent à l'extérieur, affirment vouloir et pouvoir partir à court terme. Comme l'ont montré d'autres études, ce ne sont pas les plus pauvres qui partent, mais ceux qui ont la capacité financière et sociale de construire leur projet migratoire. Si les catégories les plus pauvres n'ont pas la possibilité de s'engager dans une migration internationale, elles peuvent toutefois, en raison des contraintes qui s'exercent sur elles, s'engager dans des migrations internes, de courte distance, en particulier vers les villes les plus proches en quête de petits emplois.

Quelle que soit la capacité des individus à construire leur projet migratoire, le choix du départ s'inscrit dans la perspective d'une quête d'autonomie que les contextes locaux ne permettent pas de développer. Cette volonté de partir est envisagée comme un moyen pour mieux s'installer au retour et/ou venir en aide à sa famille, c'est-à-dire que le départ se définit en fonction du retour et de l'attachement à l'entourage familial et amical.

Redevabilité, réussite, entraide : acquérir une place sociale dans son entourage

Bien que ce point concerne plus les jeunes des espaces d'accueil des régions de Tillabéri et Tahoua, ceux de la région de Diffa n'en sont pas totalement exclus, alors que l'imaginaire et le rôle conféré aux migrations y est moindre. Au-delà des aspects économiques, touchant à la pauvreté et de l'acquisition de l'autonomie via le départ et le séjour à l'extérieur, les projets migratoires des jeunes s'insèrent dans une dimension familiale et sociale forte. Si les jeunes construisent individuellement leur projet, celui-ci reste encadré et soumis au contexte familial et aux normes, règles et hiérarchies qui le régissent. Un jeune migrant se doit d'obtenir l'autorisation de ses parents pour partir et en retour, celle-ci l'oblige à revenir avec quelque chose, de l'argent ou des biens, qui seront redistribués dans ce cadre familial. Cette redistribution est d'autant plus importante qu'elle manifeste la réussite de la migration, encore plus que la valeur marchande des biens ou la somme d'argent ramenée.

L'encadrement du projet individuel de migration s'articule autour de trois termes principaux : l'autorisation et l'entraide au départ, d'une part, le retour d'autre part et la redistribution et réussite enfin.

« Il a bien fait, mais au lieu de retourner dans son village créer quelque chose, il a préféré aller à Niamey. C'est là où il n'a pas bien réfléchi. Si j'étais à sa place, j'allais m'installer dans mon village pour que ce soit un bon exemple. Ainsi, les parents qui empêchent les enfants d'émigrer ne vont plus le faire. Ils vont me poser des questions sur la migration, alors je vais profiter pour davantage les persuader. Je leur dirais le bien et le mal que j'ai rencontré dans mon séjour.

- Ne penses-tu pas qu'il ne peut plus supporter les conditions de vie au village, aussi ce n'est pas au village qu'il a trouvé sa fortune ?

- Il ne doit pas oublier qu'il était au village avant de gagner cet argent. Il doit rester au village, montrer aux gens qu'il n'a pas migré pour profiter de la débauche plutôt pour chercher de l'argent et il en a trouvé.

- (...)

- À mon avis, il est bien organisé, il vit une bonne vie. L'homme doit rester partout où il se trouve du

profit. C'est mieux de rester en ville, il se pourrait qu'en campagne, son commerce ne marcherait pas. L'essentiel, c'est de ne pas oublier la famille, il doit faire des envois d'argent de temps en temps». (FG N'Guigmi, sept. 2018, jeunes réfugiés)

«C'est appréciable son effort, mais il ne devrait pas laisser son village pour s'installer à Niamey, car les siens n'en profiteront pas de leur réussite.

- Une réussite sans profit des parents ou proches n'est pas correcte à mon avis.

- Il devrait partager son succès avec ses parents pour avoir leur bénédiction» (FG Abala, août 2018, jeunes réfugiés)

«Il y a des bienfaits dans les départs que réalisent les jeunes car certains, au-delà de l'aide qu'ils apportent à leur famille, souvent c'est tout le village, leur localité qui profite de ce qu'ils ont gagné à l'extérieur». (FG Abala, août 2018, jeunes hôtes)¹

Si lors des focus group, les jeunes ont pu faire apparaître des positions divergentes, par exemple sur le fait d'obtenir ou non l'autorisation des parents pour partir, ou sur l'importance du retour, tous s'accordent sur la nécessité de conserver un lien avec la famille, lien qui se manifeste par la redistribution. Cette obligation est d'autant plus forte du point de vue de la symbolique sociale, que les migrants n'existent en tant que tel que par la redistribution et/ou le retour. Ce retour est le moment de la démonstration de la réussite en migration. Et, alors que certains approuvent le choix d'une installation hors du village à condition que des envois d'argent perdurent, d'autres le réprouvent argumentant que l'important est de construire quelque chose dans sa localité, y compris dans une logique d'aller-retour.

Ainsi, bien que les jeunes ne soient pas tous en accord sur la manière dont l'autorisation, le retour et la redistribution doivent se concrétiser, tous s'accordent sur la nécessité de maintenir un lien social, économique et symbolique fort avec leurs proches. Si le fait «d'aller chercher» conduit à l'extérieur, en raison de contraintes imposées de l'intérieur, cette pratique n'est légitimée que par le maintien d'un lien qui passe par le retour ou les échanges. L'analyse précédente des mobilités de courte et moyenne durée illustre cette importance accordée par les jeunes au maintien du lien social, tant par la fréquence des visites à la famille que par le fait de revenir après être parti en quête d'un mieux-être. L'encadrement social et symbolique de la migration inscrit les jeunes dans une logique d'échanges avec leurs aînés qui les autorise par là-même à entrer dans un processus d'autonomisation et à accéder à une forme de reconnaissance.

Celle-ci est renforcée sur le plan symbolique par un autre élément attaché à l'expérience migratoire. Aux côtés des aspects économiques et sociaux, la migration est aussi envisagée comme une expérience permettant d'acquérir des connaissances. Le voyage est perçu comme un processus de changement : l'individu ne revient pas comme il est parti et l'expérience qu'il a acquise lors de ses déplacements, au travers des rencontres, de l'apprentissage de mondes différents, lui permet de se distinguer à son retour. Ce processus de changement est positif au sens où l'individu peut transmettre ses expériences à la communauté et lui apporter ainsi quelque chose en plus.

Ce lien entre expériences migratoires et acquisition de connaissances nouvelles participe de ce que l'on qualifie de «culture de la mobilité» : plus qu'une stratégie d'adaptation à des contextes locaux marqués par la pauvreté, la dégradation de l'environnement, l'inactivité contrainte de saison sèche, ou même une réponse à une situation conflictuelle, les migrations constituent un fait social total, marquant l'ensemble de la vie sociale, économique et culturelle aux échelles individuelle et collective. Ce point permet de distinguer plus précisément, les différences entre les jeunes des zones d'accueil de Tahoua / Tillabéri et de Diffa. Au-delà des différences historiques, ces régions se distinguent surtout par la façon dont le fait migratoire s'insère dans les organisations sociales, culturelles et symboliques. Dans la région de Diffa, migrer reste une stratégie permettant d'accéder à des moyens économiques dans un contexte de péjoration des ressources locales. Dans celles de Tillabéri et Tahoua, migrer s'inscrit dans un système de normes, de représentations sociales et culturelles, qui participent de l'insertion des jeunes dans la société, de leur processus d'autonomisation et de changement de statut.

Expériences et projets migratoires versus alternatives à la migration ?

Si d'un point de vue collectif, la migration peut s'analyser comme un fait social total, cela ne signifie pas pour autant que tout le monde part ou doit partir : la décision de migrer dépend aussi de choix individuels, inscrits dans des contextes familiaux et économiques. Alors que ceux qui ont déjà une expérience migratoire ou qui construisent un projet migratoire mettent l'accent sur l'incertitude propre au voyage, d'autres affirment préférer s'insérer dans des systèmes de mobilité locaux, centrés sur les espaces transfrontaliers mis en évidence

1. Ces extraits d'entretiens réalisés lors de focus group, sont une réaction à un énoncé délivré par l'enquêteur et retraçant le parcours d'un migrant fictif marqué par la réussite. Pour des compléments voir encart méthodologie.

précédemment. Enfin, quelques uns souhaitent rester dans leur lieu de vie ou éventuellement revenir vers leur espace de vie antérieur à la migration forcée.

Une distinction assez forte s'établit entre les jeunes des zones d'accueil des régions de Tillabéri / Tahoua et de Diffa touchant ceux qui ont déjà une expérience et/ou un projet migratoire. Les premiers mettent en avant leur propre récit ou ceux qu'ils ont entendus de leurs pairs, alors que les seconds ancrent leurs discours dans un champ des possibles plus incertain, faute de filières migratoires lointaines solides.

De façon classique, les travaux sur les migrations mettent en avant les formes de connivence entretenues au sein des groupes de migrants autour du secret de leurs expériences et de leur quotidien à l'extérieur. Les récits qui reviennent dans les villages relèvent plutôt la réussite et peuvent prendre la forme d'épopée où le migrant occupe la place du héros. Si les récits entendus n'échappent pas tous à cette règle, on peut noter un tournant qui affecte la manière dont les jeunes construisent leur projet migratoire. Ce tournant est à relier aux contextes de voyage et de séjour en Afrique du Nord, en particulier en Libye et en Algérie tout comme à la diffusion d'informations via des supports tels que les réseaux sociaux, les chaînes d'information... Cette dynamique contribue à faire apparaître une dimension peu présente jusque là dans les projets migratoires, celle du risque et de l'incertitude.

« J'ai été en Libye plusieurs fois et je veux continuer à aller. Parce que j'ai trouvé des avantages dont je continue à profiter. J'ai des parents et mes frères dans ce que je trouve dans la migration. J'ai acheté des maisons, des bétails, une moto. Maintenant, je veux aller un peu plus loin ». (FG Telemces, août 2018, jeunes hôtes)

« En tout cas de la manière dont nous sommes négligés, moi j'ai le programme de quitter pour aller même pas en Afrique mais Europe. De l'Afrique, les gens partent vers l'Italie, parce que de la Libye, c'est facile de franchir pour arriver en Italie. Je suis au courant de tout ce qui se passe sur le naufrage des Africains. Quand l'idée est venue dans ma tête, alors je me suis dit, tiens je dois me comporter en bon homme. Beaucoup de gens meurent mais aussi certains arrivent à rentrer. Peut-être j'aurais jamais la chance de franchir. Après, j'ai encore réfléchi qu'en quittant pour l'Italie, je vais mettre ma famille dans une autre situation difficile. Parce que le voyage se fait sans papiers et jusqu'en Italie. J'ai aussi pensé à l'emprisonnement, si on me prend en otage, je risque de faire rentrer ma famille dans les difficultés. Finalement, je me suis convaincu que le voyage n'est pas bien pour moi.

- Moi, mon programme, c'est d'aller en Alger. J'ai appris que quand quelqu'un part en Alger, il trouve quelque chose à faire. On sait qu'il y a des difficultés, certains partent sans revenir, d'autres meurent ou deviennent fous. Ça réduit mon courage certes, mais j'irais si Dieu le veut. Pour le moment, je vais me patienter un peu voir, ensuite je quitte. Que Dieu nous ouvre les portes des biens ». (FG Mangaize, août 2018, jeunes réfugiés)

Ces trois extraits reflètent les processus de choix individuels développés par les jeunes, quel que soit leur statut. Alors que le premier, qui a déjà une expérience migratoire, se positionne comme une figure de réussite et souhaite poursuivre son parcours, les suivants mettent en avant leurs hésitations et, au final leur décision différente face aux risques encourus lors des voyages et séjours. Les risques d'être pris en otage, emprisonné, de mourir ou de disparaître, sont connus et constituent des éléments sur lesquels les choix individuels se construisent. Ainsi, alors que le second semble renoncer à un voyage risqué en Europe, arguant des difficultés dans lesquelles il pourrait placer sa famille, le troisième assume ce risque et s'en remet à Dieu, et à son courage. La dangerosité des routes, qui est connue et partagée, ne peut suffire - encore - à décourager les départs.

Dans les zones d'accueil de la région de Diffa, les projets migratoires se construisent de façon différente, c'est-à-dire non pas en référence aux expériences des aînés et à une connaissance acquise par divers médias, mais plutôt en référence aux programmes de réinstallation menés par le HCR, tout en assumant l'incertitude qu'il y a à entreprendre une telle expérience.

« J'aimerais partir soit en France ou en Allemagne. mais, je ne veux pas laisser mes parents, je veux aller avec eux.

- As-tu un parent là-bas et que veux-tu faire ?

- Je n'ai personne en Europe, je veux seulement partir en France. (...) Sans doute, je trouverais du boulot et rencontrer certains de mes amis qui sont là-bas. J'ai des amis là-bas. Et d'ailleurs, même si je ne connais personne, je dois partir en France ». (FG Diffa, sept. 2018, jeunes réfugiés)

« Moi, je n'ai pas envie de migrer, mon seul souhait, c'est de retourner chez moi dès qu'il y aura le retour de la paix. Comme j'ai grandi devant mes parents, j'ai vu tout ce qu'ils font, je vais les emboîter le pas. L'histoire d'aller en France ne m'intéresse pas non plus. Tout celui qui va en France, par Dieu, il n'aura pas l'esprit tranquille.

- Moi, je fais partie de ceux qui ne quittent pas pour un autre pays. J'étais sélectionné parmi ceux qui

sont partis, moi j'ai catégoriquement refusé. Comme je manque un pied, ils m'ont proposé de me faire un pied artificiel, j'ai également refusé leur offre. Ils n'ont qu'à me laisser devant mes parents. Je ne connais personne en France. Même si tu me proposes l'Arabie Saoudite, je n'irais pas. Je suis l'aîné de ma famille, à qui je vais laisser cette charge?» (FG Diffa, sept. 2018, jeunes réfugiés)

Qu'ils souhaitent partir ou non, ces jeunes se positionnent uniquement par rapport au programme de réinstallation, qui agit comme une tête de pont au sens où il permet d'avoir potentiellement un pied à terre en Europe. Cependant, ce rôle de la réinstallation, outre qu'elle ne fait pas l'unanimité, reste limité ; dans ces trois extraits, le rapport à la famille constitue une grille de lecture également forte pour justifier la construction d'un projet migratoire, comme son absence. Un autre point qui ressort dans les discours propres aux jeunes de la région de Diffa, est la peur de l'inconnu, qui renvoie à la peur de vivre dans un pays non-musulman, où ils ne sont pas sûrs de pouvoir pratiquer leur religion librement.

Plus globalement, ces jeunes se heurtent à la faiblesse des filières migratoires qui n'autorise pas une construction en partage des projets, c'est-à-dire qu'ils ne bénéficient pas de la circulation des informations portées par les migrants eux-mêmes, tout comme ils n'ont pas accès ou mal à d'autres sources d'informations (via des commerçants, des transporteurs...). Si la réinstallation peut constituer une forme de motivation au départ, elle ne suffit pas pour autant à les généraliser, ni à apporter le savoir-faire qui permettra d'entreprendre le départ.

Toujours du point de vue individuel, des alternatives à la migration internationale se construisent, en lien avec les histoires régionales et locales. Dans la continuité des mobilités à courte et moyenne distance décrites précédemment, nombre de jeunes imaginent leur avenir dans la logique de la complémentarité des espaces locaux. Ces mouvements de proximité se présentent à la fois comme une alternative pour ceux qui ne souhaitent pas ou n'ont pas les moyens de faire le choix de la migration internationale, et comme une ressource possible à l'échelle de l'espace local. Autrement dit, ces mouvements permettent de penser un espace local qui se construit dans et avec les mobilités et non dans la sédentarité.

«Là où je veux gagner, je peux aller au Mali, acheter les animaux. Là-bas, ils sont moins chers et je reviens vendre ici. Tu peux aussi aller à Indounga ou au Burkina Faso chercher l'or. On creuse des trous et on trouve l'or. C'est aussi une bonne chose. L'argent que tu trouves dans le commerce, tu l'utilises pour creuser des trous, on peut trouver plus que la somme utilisée ou ne rien gagner.

- Moi, si j'ai de l'argent, je pars nulle part pour amener mon argent. Je resterais ici. À cause de l'argent, je quitterais pas pour aller à l'étranger. (...) Nous, les gens de la campagne, on ne peut pas faire ces genres de voyage. Si tu as le moyen, c'est de faire ton commerce, tu achètes les animaux et tu les revends. Tu peux aussi aller à Mangaize acheter des produits, les exposer sur une table pour vendre». (FG Mangaize, août 2018, jeunes réfugiés)

«On ne peut pas comparer une zone du lac à Kano ou ici. Nous préférons retourner au lac Tchad, c'est la seule solution». (FG Diffa, sept. 2018, jeunes réfugiés)

«Moi, je veux partir au Tchad.

- Que veux-tu faire au Tchad?

- Je vais pêcher le poisson.

- Pourquoi ne pas rester ici pêcher?

- Nous pêchons à N'Guigmi, mais au Tchad, il y a plus de poisson qu'ici.

- Quand est-ce que tu vas partir au Tchad ?

- Quand je serais grand et trouverais de l'argent.

- Mais, tu es assez grand pour partir ?

- Je n'ai pas l'argent.

- Comment vas-tu faire pour trouver l'argent?

- Je chercherais un patron avec qui on peut cultiver du poivron. Après la récolte, je veux vendre».

(FG Boudouri, sept. 2018, jeunes déplacés internes)

Ces différents extraits d'entretien expriment les attentes des jeunes vis-à-vis de l'espace transfrontalier dans lequel ils sont insérés, comme vis-à-vis des opportunités offertes par des mobilités spécifiques tel l'orpaillage. Celui-ci occupe une position originale dans la mesure où son développement et son extension sont relativement nouveaux. Réservé jusque-là à des «professionnels», l'orpaillage est devenu une activité ouverte à tous suivant une grande diversité de métiers possibles. Beaucoup commencent leur parcours dans les mines les plus proches de leur espace d'origine - dans le Zarmaganda et le nord-ouest du Burkina Faso - avant d'étendre le champ des mobilités à des espaces plus lointains, en fonction des compétences qu'ils ont acquises. Ce développement sans précédent de l'orpaillage, en particulier dans des espaces de forte insécurité, est à mettre en lien tant avec les difficultés économiques locales qu'avec la fermeture de certaines destinations internationales.

Aux côtés de l'orpaillage, plus classiquement, les jeunes placent leurs espoirs dans l'espace transfrontalier qu'ils habitent, construisant leurs activités selon les différentiels de prix et/ou les différentiels saisonniers. Les jeunes des zones d'accueil de Diffa sont particulièrement nombreux à placer leur avenir «dans les mains du lac Tchad», qui reste pour eux le pourvoyeur de ressources. Un dernier cas de figure concerne ceux qui appréhendent la zone d'accueil comme un espace de ressources possibles : l'installation durable, la consolidation de ces espaces participent au développement de nombre d'activités au premier rang desquels le petit commerce informel. Cependant, cette opportunité reste contrainte par la situation économique précaire des habitants.

Enfin, quelques jeunes réfugiés ou hôtes en appellent à l'aide internationale et/ou à l'État pour construire leur activité ; la plupart d'entre eux ont été scolarisés contrairement aux précédents. Ils portent un discours assez critique sur ce système d'aide, pointant les défaillances de l'État et/ou des ONGs en matière de développement local.

«On doit aider les jeunes, il faut éviter de faire semblant d'aider. Car, ici on a créé une école d'apprentissage, mais elle n'a jamais fonctionné. Il a fallu l'arrivée des réfugiés pour qu'on donne à certains jeunes autochtones quelques kits. Et cette pauvreté expose les jeunes à l'extrémisme violent. Imaginez, dans cette misère, l'État vous promet 100 000 francs CFA et des terroristes te proposent 3 millions pour le suivre, et chez vous, il n'y a même pas à manger. On peut nous emprunter des fonds et après on remet». (FG Abala, août 2018, jeunes hôtes)

«Le gouvernement ne doit pas nous laisser dans cette situation. L'État doit nous soutenir financièrement pour faire, ne serait-ce que du commerce. Créer de l'emploi, même si ce n'est pas en nombre suffisant, ça nous permettrait de subvenir à certains de nos besoins». (FG Diffa, sept. 2018, jeunes réfugiés)

Lorsque les jeunes souhaitent s'insérer localement, ils apparaissent relativement démunis face aux alternatives, en appelant le plus souvent à l'aide, soit du gouvernement, soit des projets humanitaires et/ou de développement. Ils se positionnent dans une situation d'attente, créatrice d'ennui, de frustrations et qui est présentée par certains comme un risque face aux «opportunités» offertes par les groupes combattants.

Ainsi, du point de vue individuel, les jeunes construisent leur projet d'avenir selon leurs connaissances des différentes opportunités et selon leurs souhaits personnels. **Les projets migratoires individuels s'ancrent dans l'histoire locale, selon un effet de continuité et de mimétisme**, tout comme ils font appel à des **valeurs tel que le courage face aux risques encourus**. Les projets migratoires des jeunes des sites d'accueil de Diffa et de Tillabéri/Tahoua se différencient ainsi plus en fonction de l'histoire propre à chacune de ces zones qu'en fonction d'aspirations individuelles à la migration internationale. **À Diffa, ces dernières sont découragées par la méconnaissance des routes migratoires, l'absence de réseaux** et de moyens pour entreprendre un voyage. Dans les **régions de Tillabéri et Tahoua, ces connaissances, comme la capacité à mobiliser de quoi entreprendre un voyage** (à relier non pas à des conditions économiques meilleures, mais plutôt à cette culture de la mobilité) agissent comme des facteurs encourageants la construction de projets migratoires, tout en se heurtant à la diffusion des informations sur les risques de la migration, qui découragent certains mais uniquement pour certaines destinations, la Libye et l'Algérie.

La lecture des projets des jeunes ne s'inscrit pas dans une logique binaire, partir ou rester. En effet, **les mobilités transfrontalières se pratiquent en complémentarité migrations internationales**. Jouant sur les différentiels de prix et/ou de rythme des activités, nombre de jeunes inscrivent leur futur dans cet espace transfrontalier décrit précédemment, malgré l'insécurité qui y prévaut. Cet ancrage est d'autant plus fort chez les jeunes de la région de Diffa, pour lesquels le lac Tchad constitue la première des ressources. Chez ceux des régions de Tillabéri et Tahoua, l'orpaillage développé dans le Zarmaganda et dans le Liptako-Gourma s'impose comme une alternative importante aux départs lointains, qui se développe actuellement.

Au final, **rare sont ceux qui construisent un projet ancré dans l'espace local, sans faire appel à une forme ou une autre de mobilités**. Il s'agit surtout de ceux qui ont pu avoir accès à l'éducation, mais sans qu'elle soit un facteur de réussite. Ils adoptent alors une posture critique et d'attente envers des formes d'aide, dans un sens très large, tant en matière de formation professionnelle, que de facilitation d'accès à une activité.

Les jeunes femmes : entre assignation à l'immobilité, aspiration à la découverte et contraintes économiques

Les propos précédents concernent uniquement les jeunes hommes, qui restent certes les plus concernés par la migration internationale, mais qui doivent surtout assumer les charges familiales. Les jeunes femmes ont quant à elles des possibilités limitées de déplacement, dans la mesure où leur position dans la hiérarchie sociale ne leur confère que peu ou pas d'autonomie. Plus que les hommes, elles doivent obtenir l'autorisation de leurs parents ou de leur conjoint pour voyager et rares sont celles qui voyagent seules. Dans le cadre de sociétés patriarcales et gérontocratiques, elles sont souvent cantonnées au rôle de gardienne du foyer, qui les assigne à l'immobilité.

Malgré cette assignation à l'immobilité, les jeunes femmes s'inscrivent dans un système de représentations des migrations et des mobilités similaire à celui des hommes. Dans les régions de Tillabéri et Tahoua, elles mettent en avant le prestige associé à la migration et corroborent les propos de leurs homologues masculins, selon lesquels pour être un homme accompli, il faut avoir une expérience migratoire. Ces jeunes femmes sont donc impliquées dans la migration au sens où elles attribuent aux jeunes hommes ce rôle social.

Cependant, les jeunes femmes aspirent aussi à des mobilités qui leur seraient spécifiques. Alors que plusieurs d'entre elles, dans la région de Tillabéri, évoquent leur souhait de voyager pour «découvrir», les jeunes femmes d'Intikane sont les seules à aborder la question des mobilités féminines pour des raisons de travail.

«Bien sûr, nous avons l'intention de voyager, chaque année nous partons en vacances.

- On voyage pour rendre visite à la famille.

(...)

- Moi-même je veux voyager pour découvrir beaucoup de choses.

- Quelles sont ces beaucoup de choses?

- La personne pourrait visiter la Pilule, que Dieu nous en préserve, le Palais des Congrès à Niamey, Palais de sport, CCOG, la personne découvrirait le Musée National. On peut visiter le stade Seyni Kountché. Il y en a qui de leur vie n'ont jamais visité ces lieux. C'est seulement le voyage qui offre ces genres des occasions. Moi-même je jure par Dieu, c'est quand j'étais partie à Niamey que je les ai vues. C'est les noms des lieux qu'on entend seulement. Certains n'ont jamais même entendu ces noms.

- Depuis la classe de CI jusqu'à la première, j'ai fréquenté ici. L'année passée, j'étais partie à Tillabéri. J'ai vu beaucoup de choses que je ne connais pas. Je suis devenue éveillée. J'ai eu une ouverture d'esprit, c'est déjà un avantage» (FG Ayorou, jeunes filles hôtes)

Ces propos s'inscrivent dans la continuité de ceux tenus par les jeunes hommes : partir, c'est découvrir le monde pour en revenir différent et se distinguer dans les villages. Toutefois, les jeunes hommes y ajoutent une dimension économique, absente du discours des femmes et ils projettent leurs aspirations dans des espaces plus lointains. Les visites aux membres de la famille dispersés sont pour ces jeunes femmes des occasions de découverte, en particulier des espaces urbains de proximité, dont elles citent les lieux emblématiques appris vraisemblablement dans le contexte scolaire.

Les jeunes femmes d'Intikane se distinguent, étant les seules à envisager des mobilités autonomes en quête de ressources pour contribuer à l'économie familiale.

«Moi, j'envisage d'aller à Telemces ou à Tahoua. Je suis là parce que je n'ai pas les moyens de quitter.

- Espères-tu trouver du travail là-bas?

- Le travail, quand tu cherches, tu trouves sauf si la personne est fénéante. Si tu te concentres dans le travail, tu évolues rapidement.

- Je suis d'accord avec elle, mais j'ai quelque chose à dire. C'est seulement les frais de transport qui empêchent d'aller aux pays étrangers. On est sûr, quand on part, on gagne. Nous ne regardons pas derrière nous.

- Où est-ce que tu envisages d'aller?

- Si je trouve ce moyen, je vais faire du commerce entre ici et Telemces. Mais, comme je n'ai pas d'argent, je ne sais pas comment faire. Si je trouve le minimum, je vais voyager» (FG Intikane, jeunes filles hôtes)

De tels propos se retrouvent chez les jeunes femmes hôtes ou réfugiés de la zone d'accueil d'Intikane, renvoyant aux conditions de vie difficile et à la situation de pauvreté structurelle. De façon plus conjoncturelle - les entretiens ayant été réalisés après le ciblage des ménages vulnérables -, la baisse de l'aide apportée par le HCR est présentée comme un facteur aggravant, motivant la volonté de départ. Bien que minoritaire, cette

dynamique dans les aspirations des jeunes femmes dénote la dureté des conditions de vie au quotidien. Également, par un effet-miroir, la volonté de migrer des jeunes femmes témoigne de l'incapacité des hommes à subvenir aux besoins de la famille, y compris lorsqu'ils sont à l'extérieur.

Les aspirations à la mobilité des jeunes femmes restent limitées ; et, on peut noter qu'aucune d'entre elles n'aborde la mobilité pour mariage, qui est souvent la seule qu'elles connaissent, et qui peut les emmener parfois loin de leur espace habituel. Cette faiblesse des aspirations reste cependant liée à un imaginaire des migrations qui est partagé par l'ensemble du monde social dans les régions de Tillabéri et Tahoua du moins.

Conclusion : Les aspirations à la mobilité des jeunes : sortir du paradigme de la sédentarité et penser l'adaptation dans le Sahel contemporain

Précarité et vulnérabilité de la jeunesse

Le moment de la jeunesse peut être assimilé à un moment de vulnérabilité, au sens où il se caractérise par une **situation de dépendance économique et sociale**. Aussi, ce moment de la jeunesse est celui de la **recherche de l'autonomie**, qui vise à changer de statut social, à devenir un adulte accompli ; se marier et fonder une famille, accéder à un travail permettant de se prendre en charge et d'aider sa famille, construire son propre logement... constituent autant d'étapes pour parvenir à ce changement de statut social. Cependant ces étapes ont en commun la nécessité de disposer de ressources économiques, sociales et culturelles.

L'éducation constitue l'une de ces ressources. Or, il ressort une **faiblesse générale de la scolarisation** que les jeunes soient réfugiés, hôtes, déplacés internes ou retournés. Seuls les jeunes hôtes de la ville de Diffa présentent un niveau de scolarisation plus élevé, car résidant dans la capitale régionale mieux dotée en infrastructures. L'accueil de populations réfugiées peut constituer une opportunité de rattrapage quant aux équipements, en particulier pour les zones des régions de Tillabéri et Tahoua. **Alors que les conflits s'inscrivent dans la durée, est questionné le faible accès à l'éducation de nombre de jeunes réfugiés et déplacés internes sur plusieurs générations ; des actions d'alphabétisation, une amplification de la formation professionnelle (orientée sur des types d'activités à valoriser localement ou via la migration vers des espaces urbains) constituent des alternatives importantes pour pallier à cette situation**, d'autant plus dans le contexte de politiques d'insertion locale de ces populations.

Les taux d'activité de ces jeunes sont relativement peu élevés, avec des disparités en fonction des régions et des statuts. Dans les sites d'accueil de la région de Diffa, les taux d'activité sont plus élevés que dans ceux de Tillabéri et Tahoua, et les jeunes hôtes ont un meilleur accès à l'emploi que les réfugiés. Cependant, **ces taux d'activité dissimulent des situations de dépendance**, le statut le plus répandu étant celui d'aide-familial dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Autrement dit, nombre de jeunes dépendent de la capacité de leur famille à accéder au foncier ou à posséder des troupeaux, agriculture et élevage restant des secteurs peu lucratifs, reflétant plutôt une économie de subsistance. Ainsi, **travailler n'est que peu synonyme de capacité à s'autonomiser**.

Des migrations internationales inscrites dans les projets et les expériences des jeunes

Les migrations internationales sont instituées non seulement comme une stratégie d'adaptation aux contextes locaux, mais aussi comme une voie possible pour accéder à l'autonomie. Dans les régions de Tillabéri et Tahoua, pour les jeunes réfugiés et hôtes, ces pratiques contemporaines s'inscrivent dans la continuité de mouvements anciens, qui ont permis d'ouvrir des routes vers des lieux où sont installés des membres de la communauté. Dans la région de Diffa, hormis pour les jeunes retournés - qui sont issus de familles de migrants -, les aspirations aux départs vers l'extérieur sont moindres. **Les aspirations comme la pratique des migrations internationales s'inscrivent dans une logique d'héritage social et familial**.

Aussi des filières et des réseaux migratoires se dessinent en fonction des lieux et des groupes construisant un **espace de dispersion, qui est une ressource tant pour construire un projet migratoire, que pour vivre au quotidien, via l'envoi de remises**. Pour les jeunes installés dans les sites des régions de Tillabéri et Tahoua, l'Algérie et la Libye occupent une place à part dans les imaginaires comme dans les expériences migratoires, en tant qu'espaces possibles de réussite; les jeunes ont pourtant conscience et connaissance des risques encourus lors du voyage ou du séjour dans ces deux pays. **Ces risques sont intériorisés dans les projets migratoires, ce qui renvoie à la façon dont chaque individu et groupe social gère l'incertain, celui du quotidien et celui voyage**.

Dans les **sites d'accueil des régions de Tillabéri et Tahoua, les migrations constituent un fait social total**, qui mobilise les migrants, comme les non-migrants, au travers des dimensions économiques (remises, aide aux départs...), sociales (redevabilité, redistribution...), culturelles et symboliques (prestige, représentations de la migration, histoire de la migration...). Dans les **sites de la région de Diffa, les migrations constituent plutôt une possible stratégie d'adaptation face aux contextes locaux, qui se heurte à la faiblesse des réseaux migratoires**.

Ces aspirations et expériences migratoires post-déplacement forcé restent inscrites dans une recherche de ressources ; la quête d'autonomie touche non seulement aux dimensions sociales et individuelles, mais aussi à une volonté de sortie de la dépendance humanitaire. Ces mouvements constituent

l'une des formes de garantie pour une installation et une insertion locale des populations telles que recherchées par les acteurs humanitaires.

Des espaces de mobilités transfrontalières à préserver

Les migrations internationales ne sont que l'une des formes de mobilités à laquelle aspirent les jeunes ou qu'ils pratiquent. Les espaces d'accueil sont marqués par d'importantes **mobilités transfrontalières**, de proximité et de courte durée, inscrites dans l'histoire longue de chacun des espaces comme dans l'histoire récente des déplacements forcés. Aux côtés des migrations internationales, elles s'inscrivent dans une **culture de la mobilité** en particulier dans les régions de Tillabéri et Tahoua.

Ces mobilités transfrontalières ne sont pas une alternative à la migration internationale, elles en sont complémentaires, ouvrant la possibilité vers des **migrations internes, de proximité**. Si les jeunes des régions de Tillabéri et Tahoua aspirent à se déplacer et se déplacent effectivement dans les régions transfrontalières stricto sensu, ceux de Diffa étendent leurs mobilités possibles vers les grandes villes du nord du Nigeria, voire du sud du Niger.

Ces espaces transfrontaliers constituent des ressources importantes, sociales et économiques, mises à mal par les conflits (insécurité, entraves mises aux déplacements...), alors qu'il conviendrait de les préserver. Les espaces locaux doivent être compris à l'aune de ces pratiques de mobilité et de ces espaces transfrontaliers, au sein desquels les échanges sont indispensables au maintien des populations sur place; est mise ainsi en évidence la problématique classique du Sahel, à savoir **partir, circuler pour mieux rester**, qui renvoie aussi à une gestion de la main d'oeuvre et des ressources.

Les aspirations, comme les pratiques des jeunes réfugiés, déplacés internes ou hôtes, s'inscrivent dans la perspective d'une quête de ressources et d'autonomie. Celle-ci n'est pas tant liée à la résolution des conflits à court et moyen terme, qu'à la **préservation d'un système de mobilités articulées d'une part à des espaces transfrontaliers et d'autre part à des destinations plus lointaines et historiques**. Cependant, **ce système est fragilisé** par l'insécurité, les entraves et les risques pris lors des déplacements et des séjours. En retour la fragilisation des systèmes de mobilité vient gréver les ressources des espaces locaux mis en lien et en complémentarité.

Une réflexion sur les statuts de réfugiés et de déplacés internes, qui assignent les populations à la sédentarité, devrait être menée pour prendre en compte ces pratiques de mobilité à différentes échelles, d'autant plus qu'elles garantissent les modes d'installation des populations dans un lieu et qu'elles sont pourvoyeuses de ressources.

